



# Archives nationales du Canada

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 2002

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

*Le Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

*Le Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/48-2002

ISBN 0-660-62122-3



## Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

---

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats  
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

OU à l'adresse Web suivante : [rma-mrr@tbs-sct.gc.ca](mailto:rma-mrr@tbs-sct.gc.ca)

# **Archives nationales du Canada**

## **Rapport sur le rendement**

Pour la période se terminant  
le 31 mars 2002



# Table des matières

<b>Sommaire</b> .....	5	
<b>Messages</b>		
Message de la Ministre .....	7	
Message de l'Archiviste national.....	9	
<b>Vue d'ensemble de l'organisme</b> .....		11
Mandat .....	11	
Orientations stratégiques.....	11	
Un environnement changeant .....	11	
Partenaires.....	14	
Structure de l'organisme .....	19	
Fonds et collections des Archives nationales du Canada.....	20	
<b>Rendement de l'organisme</b> .....		21
Réalisations en matière de rendement par résultat stratégique .....	22	
<b>Annexe A – Aperçu du rendement financier</b> .....		49
Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés.....	50	
Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles .....	51	
Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles .....	52	
Tableau 4 : Recettes .....	52	
Tableau 5 : Paiements de transfert .....	53	
<b>Annexe B – Autres renseignements</b> .....		54
Lois appliquées par les Archives nationales du Canada .....	54	
Références.....	54	
Renseignements supplémentaires .....	54	



## Sommaire

*Ce Rapport sur le rendement* fait état des progrès accomplis par les Archives nationales en vue de remplir leurs principaux engagements et de réaliser leurs objectifs à plus long terme. Les Archives nationales sont particulièrement fières du service qu'elles donnent aux Canadiens et Canadiennes, de leurs efforts pour renouveler leur personnel et de l'enrichissement de leurs diverses collections.

Il y a quelques années à peine, le nombre de chercheurs qui avaient recours aux Archives nationales s'élevait à environ quarante mille; aujourd'hui, plus d'un million de Canadiens font appel aux services en direct de l'institution. Plusieurs services archivistiques ont été adaptés à un environnement Web, et la mise en ligne d'un guide complet aux divers fonds et collections des Archives progresse continuellement. Plus que jamais auparavant, les Canadiens ont de l'information sur les documents conservés dans les établissements d'archives canadiens. Les Archives nationales, de concert avec huit cents autres établissements d'archives du Canada, mènent un projet visant à dresser un répertoire exhaustif — accessible en direct — des fonds et collections d'archives conservés au pays. Elles font connaître les documents d'archives par des moyens que nos prédécesseurs auraient difficilement pu imaginer.

Les Archives nationales ont embauché des cadres supérieurs provenant d'autres ministères et organismes de la fonction publique; les nouveaux gestionnaires se sont joints à l'équipe existante pour démontrer l'importance de mettre en œuvre une gestion moderne. Pour renforcer leur noyau de professionnels en archivistique, les Archives ont annoncé à l'échelle nationale l'ouverture de vingt-sept nouveaux postes d'archivistes, auxquels plus de huit cents personnes ont postulé. Les candidats choisis étaient de régions, de perspectives et d'horizons divers. Les Archives avaient déterminé les compétences requises pour les gestionnaires et les archivistes, et établi une stratégie de ressources humaines.

Au cours de la dernière année, les Archives se sont intéressées activement à la question de l'intégrité du document officiel. De concert avec le Conseil du Trésor, elles ont cherché à définir une nouvelle structure pour la gestion de l'information au sein de l'administration fédérale; elles participent, avec le Conseil des sciences sociales et des ressources humaines, à l'élaboration d'une stratégie pour la mise sur pied d'un établissement national d'archivage des données. Elles se sont associées à InterPARES, un groupe de recherche dirigé par l'Université de la Colombie-Britannique, qui a pour mandat de s'attaquer aux problèmes posés par les documents électroniques, notamment en ce qui a trait à leur préservation à long terme et à leur authenticité. Elles ont aussi aidé le Bureau du Conseil privé à récupérer des documents gravement endommagés.

Les collections des Archives ne peuvent demeurer statiques — elles s'accroissent au rythme du Canada. Après vingt ans de discussions et de négociations, et grâce à de nombreux appuis, les Archives nationales ont réussi à acquérir la collection Peter Winkworth, laquelle compte plus de quatre mille pièces d'art documentaire portant sur le Canada des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Au cours de l'année écoulée, les Archives nationales ont aussi fait l'acquisition des documents de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones, un ajout important aux collections multiculturelles des Archives; enfin, elles ont reçu la dernière série des papiers du très honorable Pierre Elliott Trudeau, ainsi qu'une bonne partie des cartes et plans des chemins de fer du Canadien Pacifique.

Toutes leurs réalisations, les Archives nationales les doivent d'abord à leur personnel mais aussi à la collaboration de nombreux partenaires de l'administration fédérale et de tout le pays. Elles remercient plus particulièrement le ministère du Patrimoine canadien, dont l'encouragement et l'appui indéfectible leur ont permis d'accomplir leur mission.



Les Archives nationales du Canada continuent de jouer un rôle décisif dans la consolidation d'une société canadienne dynamique. Notre pays se caractérise par la diversité et la dispersion de sa population, mais quelque chose nous rapproche peu importe où nous sommes ou qui nous sommes.

Il s'agit de notre culture. C'est elle qui nous définit comme société et c'est à elle que nous faisons référence quand nous parlons de notre identité canadienne. Notre but est de renforcer et de promouvoir les différents éléments qui font du Canada un pays respecté pour son bilinguisme et son multiculturalisme, un pays qui valorise son patrimoine culturel et naturel, la créativité, l'esprit innovateur et la cohésion.

Les Archives nationales du Canada conservent les souvenirs du Canada, mais elles ne sont pas prisonnières du passé pour autant. En effet, grâce aux nouvelles technologies comme Internet et les initiatives de numérisation, il est plus facile qu'auparavant pour les Canadiens, les Canadiennes et les gens de partout dans le monde d'avoir accès au passé du Canada, de comprendre les événements qui nous ont façonnés et d'apprécier nos histoires.

Dans un monde en constante évolution, les Archives nationales du Canada et les 18 autres membres du portefeuille du Patrimoine canadien, de même que de nombreux autres partenaires partout au pays, s'efforcent de créer des programmes et des politiques qui correspondent à ce qui compte pour les Canadiens et les Canadiennes.

Ce rapport de rendement met en valeur les résultats des partenariats et des collaborations qu'ont établis les Archives nationales du Canada, membre de premier plan du portefeuille du Patrimoine canadien. Il fait une large place aux artistes et athlètes canadiens, à la communauté linguistique et culturelle ainsi qu'à nos ressources culturelles et naturelles, qui font la fierté du gouvernement du Canada et de ses employés, et il souligne notre engagement à rendre accessibles les récits, la culture et les valeurs du Canada, tant ailleurs qu'ici même, chez nous.

Sheila Copps

Canada



# Message de l'Archiviste national

« C'est en s'intéressant au passé et en tirant fierté de leur histoire que les Canadiens couleront la fondation la plus solide pour un sentiment national d'appartenance; plus tôt ils étudieront et comprendront les étapes complexes de leurs origines, plus forte sera leur ambition de devenir une nation. »  
[traduction]

(Éditorial du 31 octobre 1907 dans le journal *GLOBE*, Toronto)

Les Archives nationales du Canada sont maintenant au rang des établissements d'archives les plus prestigieux du monde. Sur le point de célébrer son 130<sup>e</sup> anniversaire, l'institution explore et illustre le potentiel des « Archives de tout le monde », un endroit où les Canadiens et Canadiennes — qui s'intéressent vivement à leur passé et qui en sont fiers — peuvent étudier et comprendre leurs origines ainsi que l'évolution de leur nation.

Les Archives vivent présentement une transformation fondamentale afin de répondre aux besoins changeants des gens qu'elles servent. Les « Archives de tout le monde » offrent des services conviviaux et un site Web dans lequel il est facile de naviguer. Elles font appel aux nouvelles technologies pour rejoindre les Canadiens et les Canadiennes, surtout les jeunes et les apprenants de tout âge, qu'ils soient à la maison, à l'école ou à leur lieu de travail. Aujourd'hui, les clients des Archives nationales sont de tous horizons : généalogistes, élèves du secondaire, membres des médias ou chercheurs universitaires. Les documents conservés ne se limitent plus aux documents papier traditionnels, mais comprennent maintenant des documents électroniques. Se voulant plus qu'une source de recherche, les Archives se transforment en fournisseur d'information.

La transition, la flexibilité, la pertinence, les besoins des utilisateurs et le service aux clients sont la pierre angulaire des réalisations des Archives nationales. Ces éléments sont enchâssés dans les orientations stratégiques de l'institution : servir les Canadiens et les Canadiennes et leur donner accès à leur patrimoine; être garantes de l'intégrité de l'information gouvernementale et la promouvoir; assurer un leadership en gestion de l'information; demeurer un lieu d'excellence où sont revitalisées les façons de gérer et de fonctionner.

C'est pour moi un privilège de me retrouver à la tête de cette institution durant une période où, bien que les objectifs demeurent les mêmes, les moyens auxquels nous avons recours pour les atteindre ont radicalement changé. Les Canadiens et les Canadiennes ont hérité d'extraordinaires collections multimédias qui documentent l'histoire de la nation, et ces collections ne cessent de prendre de l'expansion afin de bien refléter la diversité du peuple canadien et la complexité de notre expérience collective. Même si on ne peut pas les monnayer au même titre que d'autres biens, les collections des Archives nationales du Canada demeurent un trésor irremplaçable, dont il est impossible d'évaluer la valeur juridique et culturelle, ni la valeur de témoignage, sans oublier la valeur monétaire, pour les Canadiens et Canadiennes d'aujourd'hui et de demain. Les Archives nationales ont une longue tradition de service au public; elles se sont engagées à promouvoir auprès du

public la connaissance du passé, et elles possèdent les compétences nécessaires pour concilier les exigences liées à la préservation des documents d'archives et les pressions exercées pour les rendre accessibles.

Grâce aux nouvelles technologies, les Archives nationales peuvent maintenant faire connaître à de nouveaux auditoires leurs fragiles collections de documents d'archives, de sorte que tous les Canadiens et Canadiennes puissent avoir accès aux documents historiques détaillés qui racontent leur histoire. Le travail que tous ces changements amènent est intense, mais je suis très fier du professionnalisme, de la créativité et de l'enthousiasme avec lesquels notre personnel s'attaque à la tâche, et j'apprécie énormément notre étroite collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien et une myriade de loyaux partenaires.

Ian E. Wilson  
Archiviste national

# Vue d'ensemble de l'organisme

## Mandat

Créées en 1872, les Archives nationales du Canada sont l'une des plus anciennes institutions patrimoniales du Portefeuille du Patrimoine canadien. Elles représentent la première initiative d'ordre culturel entreprise par le gouvernement du Canada après la Confédération.

En vertu de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, adoptée en 1987, les Archives nationales remplissent le rôle d'institution patrimoniale nationale et celui d'organe administratif du gouvernement fédéral.

Les Archives nationales du Canada préservent l'information consignée de la nation, y compris les documents essentiels du gouvernement. En permettant à la population d'accéder à ces documents, elles contribuent à la protection des droits de tous les citoyens et aident ces derniers à mieux comprendre leur pays. C'est ainsi que les Archives nationales servent les Canadiens en mettant à leur portée les sources de leur passé, de leur histoire.

## Orientations stratégiques

La vision des Archives nationales en tant que source primaire des récits du Canada, préservée et accessible, et en tant que fondement des droits et des responsabilités des Canadiens, se réalisera au fil des ans et se réinventera — plus tard — lorsque le présent deviendra le passé et que les récits mouvants du Canada seront ajoutés aux collections des Archives pour instruire, guider et inspirer des générations de Canadiens.

À la lumière de cette vision, les Archives nationales sont guidées par trois orientations stratégiques, chacune faisant ressortir des résultats et des avantages à long terme pour les Canadiens :

- i) Servir les Canadiens — Leur faire connaître leur patrimoine
- ii) Garantir l'intégrité de l'information gouvernementale — Leadership en gestion de l'information
- iii) Un lieu d'excellence — Revitaliser notre façon de gérer et de fonctionner.

## Un environnement changeant

« Le gouvernement du Canada poursuit un but ultime : améliorer la qualité de vie de tous les citoyens. Pour y parvenir, il doit viser un équilibre entre les mesures économiques et sociales et adopter une approche qui renforce le sens de collectivité et les valeurs que partagent les Canadiens et les Canadiennes. En effet, ceux-ci désirent

que les progrès sociaux et économiques aillent de pair, qu'une économie forte engendre des retombées pour tous et que la société bénéficie de la contribution de tous les citoyens. » (*Le rendement du Canada 2001 : Rapport annuel au Parlement de la présidente du Conseil du Trésor*, p. 1, [www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/communie.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/communic/communie.asp))

Le gouvernement du Canada connaît présentement une transformation majeure, dont le but est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et de faire en sorte que le cybergouvernement devienne réalité. Aux dires de Mel Cappe : « À mon avis, le cybergouvernement modernisera notre institution et la rendra capable en bout de ligne d'offrir de meilleurs programmes et services aux Canadiens. » (*Ouvrir le dossier du cybergouvernement : Gouverner au XXI<sup>e</sup> siècle*, discours prononcé par Mel Cappe, Greffier du Conseil privé et Secrétaire du Cabinet, à Ottawa, le 30 mars 2001, dans le cadre de la conférence nationale « Traverser les frontières »)

Le cybergouvernement branché transformera la façon dont le gouvernement fonctionne, mène ses affaires, s'organise, gère et interagit avec les citoyens et d'autres partenaires. Un leadership moderne, des pratiques modernes de gestion et d'administration, ainsi que des stratégies modernes de ressources humaines, tous fondés sur des valeurs solides de service au public, voilà les éléments clés de la transformation dans laquelle le gouvernement du Canada, désireux de mieux servir les Canadiens en ce XXI<sup>e</sup> siècle, s'est engagé à fond.

Les Archives nationales, à l'instar de la nation dont elles préservent fièrement le patrimoine, participent à cette transformation. Dans leur rôle d'« Archives de tout le monde », gardiennes de l'un des trésors les plus précieux du pays, soit ses collections d'archives, les Archives nationales s'efforcent d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens et Canadiennes. Elles deviennent rapidement la source d'information vers laquelle se tournent les ceux et celles qui cherchent des renseignements authentiques et fiables au sujet de leur passé ou des affaires du gouvernement, ou encore des preuves pour défendre leurs droits individuels et collectifs. En donnant à tous libre accès à leurs collections, les Archives nationales leur donnent par la même occasion la possibilité de jouer un rôle dans la société et d'améliorer leur avenir grâce à la connaissance du passé.

Cette transition oblige les Archives nationales à trouver le juste milieu entre les besoins actuels des Canadiens, qui veulent connaître leur passé, et l'obligation qu'elles ont de protéger soigneusement les documents d'archives, de sorte qu'en les rendant accessibles aujourd'hui, elles ne risquent pas d'empêcher les générations futures d'avoir accès à leur patrimoine. À mesure que s'accroissent les collections des Archives nationales, un défi de taille se dessine à l'horizon : comment et où les entreposer et les préserver? Le Centre de préservation des Archives nationales, qui est situé à Gatineau (Québec) et qui regroupe des installations de pointe, a été conçu pour contenir seulement la moitié des collections permanentes des Archives; le reste est entreposé à une centaine de kilomètres plus loin, dans une ancienne usine de Renfrew, en Ontario. La distance qui sépare les installations d'entreposage des Archives nationales de leurs salles de consultation publiques à Ottawa constitue une source d'inquiétude. Le transport quotidien par camion du patrimoine documentaire d'un pays, dans toutes sortes de conditions climatiques, expose des documents fragiles et précieux à un important risque de détérioration, d'accident ou

de vol. Par conséquent, les Archives doivent trouver une solution qui permettra de regrouper, en un seul et même endroit, le personnel, le public et les collections les plus fréquemment consultées.

Le Web et les nouvelles technologies de l'information et des communications permettent aux Archives d'accomplir aujourd'hui ce dont rêvaient leurs prédécesseurs : rendre accessibles à tous les trésors des Archives nationales et leurs uniques collections. Toutefois, tandis qu'elles investissent leurs efforts dans de nouvelles méthodes de prestation de services et qu'elles planifient la transformation plus globale vers le gouvernement branché, les Archives nationales ne peuvent ni abandonner leurs services traditionnels ni oublier les habiletés et compétences requises pour composer avec les anciennes technologies documentaires. Au contraire, ce sont des bases solides sur lesquelles elles peuvent bâtir l'avenir. Les Archives nationales épousent le changement et tentent de s'adapter aux possibilités et aux exigences d'un monde de plus en plus interconnecté, dans lequel priment la vitesse, l'innovation et la complexité, ce qui engendre des coûts toujours plus élevés.

L'Internet a créé un moyen additionnel que les Archives peuvent utiliser pour répondre aux besoins des clients : il attire une nouvelle clientèle qui s'attend de plus en plus à de nouveaux services, voire qui les exige. Disposant de peu de nouvelles ressources, les Archives éprouvent présentement de la difficulté à donner le service demandé et à devenir les Archives numériques du Canada, un objectif qu'elles se sont donné et dont le succès peut se mesurer par une prestation électronique de services aux Canadiens qui soit opportune, fiable, efficiente et rentable. Les Archives reçoivent de plus en plus de documents d'archives consignés sous format électronique et elles se doivent de les préserver tout au long de leur cycle de vie, ce qui coûte essentiellement plus cher que la préservation des documents traditionnels. Cette tâche vient s'ajouter aux demandes constantes auxquelles sont présentement soumis les services. Les Archives nationales ne peuvent se permettre d'attendre pour préserver les documents électroniques. C'est tout de suite qu'elles doivent le faire, si elles veulent garantir leur accessibilité et leur authenticité à long terme. Elles doivent dès maintenant déployer autant d'efforts pour protéger les documents électroniques que pour préserver les documents d'archives traditionnels.

On ne réalise pas toujours jusqu'à quel point les changements dans les technologies de l'information et des communications ont des répercussions sur les Archives nationales. Voici un exemple : lorsque sir Wilfrid Laurier a déclaré que le XX<sup>e</sup> siècle appartiendrait au Canada, ses paroles ont été entendues uniquement par ceux qui l'écoutaient, et elles ont été préservées sur papier. Aujourd'hui, lorsque le premier ministre s'adresse à la nation, tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays peuvent l'entendre et le voir. Mais si l'on souhaite préserver son message, il faut avoir recours à une vaste gamme de technologies, de connaissances, de compétences et de ressources.

Grâce à la magie de la numérisation, les Canadiens ont plus que jamais accès à leur patrimoine archivistique à partir de leur foyer ou de leur collectivité. Mais la numérisation coûte extrêmement cher. Comme les exigences technologiques changent constamment, la conservation des pièces numérisées coûte plusieurs fois plus cher que la numérisation elle-même.

Gardiennes de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada, les Archives vivent aussi une transition dans leur rôle en gestion de l'information. De plus en plus, on reconnaît, on comprend et on apprécie le rôle qui a été confié à l'institution, soit celui de faciliter la gestion de l'information gouvernementale. Un défi de taille attend les Archives nationales : elles doivent promouvoir une vision et une compréhension communes de la gestion de l'information au sein de l'administration fédérale, une attitude de première nécessité à l'heure où le point de mire de l'économie du savoir passe de la technologie à l'information. Un gouvernement bien géré, responsable, bien outillé pour servir les citoyens du Canada dans la prochaine décennie, en personne ou en direct, doit pouvoir compter sur de la bonne information; et pour avoir de la bonne information, il faut la gérer convenablement en appliquant de saines pratiques et politiques de gestion de l'information.

Si les Archives nationales du Canada veulent atteindre le but qu'elles se sont fixé, soit devenir d'ici l'an 2008 la plus accessible des ressources patrimoniales du Canada, et conséquemment améliorer la qualité de vie des Canadiens, et si le cybergouvernement doit devenir réalité, elles doivent d'abord s'assurer d'acquérir le patrimoine documentaire du Canada, de le décrire afin que l'on puisse le repérer et de le préserver pour qu'il demeure disponible aujourd'hui et dans l'avenir. En même temps, le patrimoine documentaire doit demeurer accessible aux Canadiens, quel que soit le moment ou l'endroit où ils en ont besoin.

## **Partenaires**

Sans l'appui de leurs nombreux partenaires, les Archives nationales ne pourraient pas réaliser tous les programmes qu'elles offrent présentement au public. Cette étroite collaboration avec les entreprises privées et le vaste réseau canadien d'institutions des secteurs du patrimoine, des arts et de la culture constitue beaucoup plus qu'une simple opération de rentabilité : chaque partenaire s'enrichit des connaissances de l'autre et accroît sa visibilité.

## **Partenaires du Portefeuille du Patrimoine canadien**

Pour réaliser certains de leurs objectifs, les Archives nationales comptent sur l'appui et la collaboration du ministère du Patrimoine canadien et des autres organismes du Portefeuille.

L'Archiviste national a assumé la coprésidence du Groupe consultatif sur le patrimoine avec le sous-ministre adjoint, Arts et Patrimoine, du ministère du Patrimoine canadien. Le groupe est composé de représentants clés d'organismes patrimoniaux et culturels

des niveaux fédéral et provinciaux, ainsi que de gens du milieu des affaires; il a étudié diverses façons de développer et de promouvoir une politique patrimoniale, et de favoriser des alliances avec la communauté patrimoniale nationale afin d'harmoniser les politiques.

La Bibliothèque nationale est le partenaire privilégié des Archives nationales, ce qui va de soi puisque les deux institutions occupent le même édifice et ont des intérêts communs dans plusieurs domaines. L'Archiviste national et l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale sont tous deux d'avis que la convergence des professions d'archiviste et de bibliothécaire est avantageuse pour l'accès à l'information et la gestion de l'information. Dans les discours qu'ils ont prononcés devant des éducateurs à Winnipeg, en octobre 2001, lors d'une conférence intitulée « Donner à l'avenir un passé », les deux hommes ont fait l'éloge de la plus grande habileté commune aux deux professions : l'art de transformer l'information en savoir.

Le personnel des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale s'emploie à relier les Canadiens aux sources de leur passé et à rendre plus accessibles les renseignements sur le Canada. Les deux institutions préparent conjointement des activités culturelles et participent à la production de projets de numérisation communs qui mettent leurs collections en valeur. Elles comptent aussi parmi leurs autres partenaires le ministère de la Justice, la Famous Five Foundation de Calgary et le Centre d'éducation J'Nikira Dinqinsh. Grâce à l'étroite collaboration et au partage d'expertise entre les Archives nationales et la Bibliothèque nationale, les Canadiens ont accès sur le Web à un riche contenu canadien qui comprend, entre autres : l'exposition *Les Célèbres Cinq* sur l'affaire « Personnes » de 1929, le site *Susanna Moodie et Catharine Parr Traill* et l'exposition *Le mouvement antiesclavagiste au Canada*. Toutes ces pages Web sont enrichies de publications et de documents conservés par la Bibliothèque nationale et les Archives nationales. Au cours des trois prochaines années, en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien et la Bibliothèque nationale, les Archives nationales créeront le Centre canadien de généalogie, un centre virtuel à l'intention des généalogistes, qui donnera accès à des sources, à des services et à un contenu généalogique fiables.

## **Partenaires en matière de gestion de l'information**

En tant que gardiennes de la mémoire institutionnelle du Canada, les Archives nationales sont appelées à assumer le leadership en matière de gestion de l'information et de gestion du savoir. Elles travaillent main dans la main avec la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor, et avec d'autres ministères et organismes fédéraux, afin de promouvoir de saines pratiques de tenue des dossiers et l'importance de bien gérer l'information tout au long de son cycle de vie.

On compte parmi les initiatives conjointes présentement amorcées la création de métadonnées sur la gestion des documents; l'élaboration d'une nouvelle politique sur la gestion des renseignements détenus par le gouvernement; la mise sur pied de structures de gouvernance et de responsabilité en matière de gestion de l'information; et la mise

sur pied d'une infrastructure pour l'initiative « Gouvernement branché axé sur les citoyens ». Les Archives nationales assurent la coprésidence du Forum sur la gestion de l'information, un groupe interministériel de directeurs qui a pour mandat de cerner les problèmes communs en matière de gestion de l'information au sein du gouvernement et de trouver des solutions.

La participation active des Archives nationales à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) a contribué à la production, en octobre 2001, de la norme ISO (15489-1) sur la gestion des documents et du rapport technique (15489-2) qui l'accompagne. Les gestionnaires de l'information dans plusieurs pays du monde pourront désormais s'acquitter de leurs fonctions en s'appuyant sur une norme reconnue et acceptée à l'échelle internationale. C'est dans ce cadre plus vaste que le gouvernement du Canada élaborera ses propres normes et pratiques en matière de gestion de l'information. Les Archives nationales sont devenues membres de trois nouveaux comités ISO sur la norme pour la gestion des documents; ces comités ont été mis sur pied pour étudier la normalisation des métadonnées de gestion des documents, les liens entre la gestion des documents et les disciplines connexes, telles que la gestion de l'information, la gestion du savoir, etc., et les règlements régissant l'accès en gestion des documents.

Les Archives nationales participent aussi au travail d'un comité de l'Office des normes générales du Canada, auquel on a demandé de rédiger une norme pour la preuve électronique; les Archives contribuent ainsi à l'élaboration d'un cadre visant à rendre admissibles et crédibles devant les tribunaux les documents électroniques et les transactions d'affaires électroniques.

## **Partenariats avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et les Archives nationales travaillent ensemble pour assurer que l'édifice situé au 100 de la rue Wellington à Ottawa sera prêt à accueillir les expositions et les programmes publics du Musée du portrait du Canada lorsque celui-ci ouvrira ses portes au cours de l'exercice financier 2005-2006. Les Archives nationales et TPSGC uniront aussi leurs efforts pour construire, d'ici le début de l'an 2004, à Shirley's Bay en Ontario, de nouvelles installations destinées aux films sur nitrate, afin de bien protéger cette partie du patrimoine cinématographique et photographique du Canada et afin que les Canadiens d'aujourd'hui et de demain puissent les voir, les examiner et les admirer.

Grâce à l'étroite collaboration entre les Archives nationales et TPSGC, le Conseil du Trésor a approuvé 1,67 million de dollars pour financer l'aménagement de 5 700 mètres carrés d'espace et l'installation de rayonnage dans le Centre fédéral de documents de la ville de Québec. Cette expansion a permis de répondre aux besoins de ce centre et de compléter la première étape de la consolidation des bâtiments du Centre de Montréal; des documents rarement consultés, entreposés dans l'un des trois bâtiments du Centre fédéral de documents de Montréal, ont été transférés au Centre de Québec.

## Autres partenaires

L'année 2001 a marqué le 150<sup>e</sup> anniversaire du transfert de l'administration postale à la Province du Canada par la Grande-Bretagne. Pour célébrer cet anniversaire, les Archives nationales et Postes Canada ont uni leurs efforts pour rendre l'histoire postale et le patrimoine philatélique plus accessibles. En 2001-2002, Postes Canada a contribué 125 000 \$ à la réalisation du site Web des *Archives postales canadiennes*. Pour la première fois, les Canadiens ont accès à un site philatélique canadien authentique. Postes Canada crée de véritables trésors, et les Archives nationales les préservent : plus qu'un merveilleux partenariat, c'est une mine d'or virtuelle pour les collectionneurs de timbres, les amateurs d'art et tous les Canadiens. Postes Canada continuera de donner son appui et sa collaboration pendant quelques années encore à mesure que le site s'enrichira.

Les Archives nationales ont conjugué leurs efforts à ceux du Conseil canadien des archives et d'établissements d'archives canadiens provinciaux, territoriaux, municipaux et privés afin de mettre sur pied le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), un portail bilingue qui donne aux Canadiens l'accès en direct à des milliers de trésors archivistiques.

Le 18 février 2002, à l'occasion de la Fête du patrimoine, *Historica*, une fondation consacrée à l'enseignement de l'histoire du Canada, s'est jointe à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales pour préparer, dans le cadre des célébrations, un questionnaire sur l'histoire du Canada. Les trois institutions ont aussi collaboré aux Célébrations du patrimoine parrainées par *Historica* pour célébrer l'histoire du Canada avec la jeunesse canadienne.

Les Archives nationales ont continué à travailler avec Industrie Canada et Anciens combattants Canada à numériser les formulaires d'enrôlement des membres du Corps expéditionnaire canadien durant la Première Guerre mondiale.

Le programme de formation Nunavut Sivuniksavut à Ottawa et le Department of Culture, Language, Elders and Youth du Gouvernement du Nunavut ont collaboré avec les Archives nationales pour identifier les événements et trouver les noms des personnes qui sont représentés dans 73 photographies prises à Igloolik par Richard Harrington, photographe de l'Arctique. Les Archives ont ajouté à leur base de données photographiques, dans *ArchiviaNet*, avec des liens aux photos mêmes, l'information que les jeunes et les anciens ont donnée sur la culture des Inuits. Ces photos et leurs descriptions feront plus tard partie d'une exposition virtuelle sur le Nord canadien.

« Ce projet nous donne les outils nécessaires pour mettre des noms exacts sur les visages de notre passé inuit. En faisant appel à la mémoire de ceux et celles qui sont encore avec nous, nous sommes assurés que cette connaissance se transmettra aux générations futures, avant qu'il soit trop tard et que les anciens nous aient quittés. Je suis très heureux que mon ministère ait pu contribuer à une aussi bonne cause. »

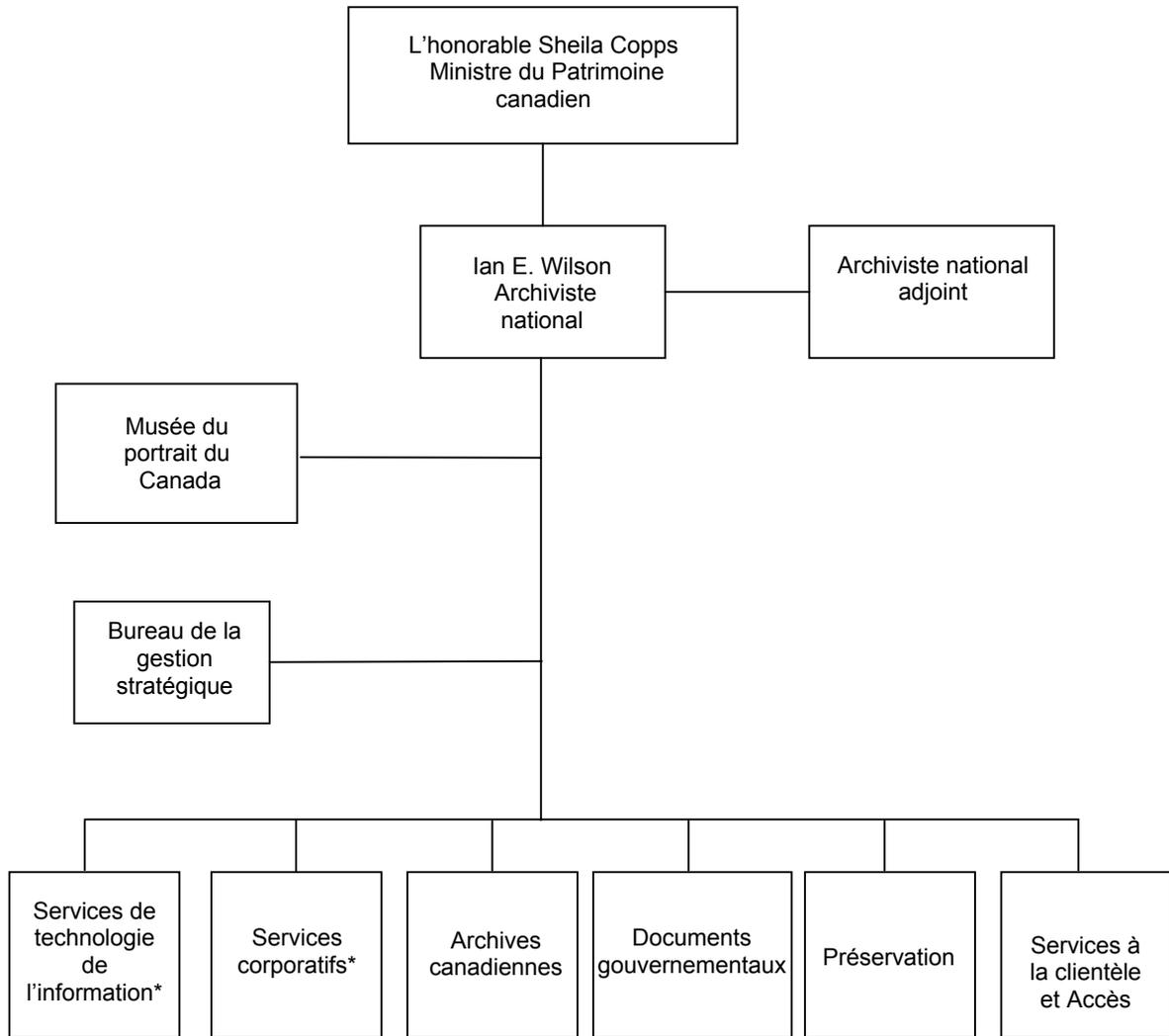
(Jack Anawal, ministre du Department of Culture, Language, Elders and Youth, Gouvernement du Nunavut)

Les Archives nationales, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines, ont parrainé un groupe de travail auquel elles ont demandé de déterminer s'il était nécessaire de créer un système national d'archivage des données de recherche, qui aurait pour mandat de préserver et de gérer le matériel et les données de recherche produits en format numérique, et aussi de déterminer si une stratégie nationale sur les données s'impose. Le rapport du groupe de travail sera produit au début de juin 2002.

Dans le cadre de la Politique canadienne du long métrage, les Archives nationales ont conjugué leurs efforts à ceux de Téléfilm Canada et du Trust pour la préservation de l'AV.ca. La préservation des longs métrages s'effectue désormais de façon systématique, et des efforts sont déployés pour rehausser la qualité, la diversité et l'accessibilité des longs métrages canadiens.

Les Archives nationales participent à un projet dirigé par l'Université de la Colombie-Britannique, le projet InterPARES (Recherche internationale sur les documents permanents et authentiques créés sur support électronique). Dans le cadre de ce projet, elles ont joint leurs efforts à ceux d'importants établissements d'archives nationaux, dont la National Archives and Records Administration des États-Unis, et à ceux de chercheurs d'université, d'experts en technologie et d'entreprises privées du monde entier; elles ont continué d'appuyer l'élaboration de stratégies, de politiques, de normes et d'outils susceptibles de contribuer à la préservation permanente des documents électroniques.

# Structure de l'organisme



\*Services communs des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale

# Fonds et collections des Archives nationales du Canada<sup>1</sup>

Les Archives conservent des millions de documents qui redonnent vie au passé, y compris des lettres, des photographies, des films, des cartes géographiques, des vidéos, des livres, des tableaux, des reproductions et des dossiers du gouvernement.

Type de documents	Étendue des collections
Documents textuels gouvernementaux	110 660 mètres linéaires
Documents textuels privés	44 826 mètres linéaires
Documents électroniques	3 180 000 mégaoctets
Cartes	1 518 569 pièces
Dessins d'architecture	1 053 129 dessins
Images photographiques	21 327 956 images
Documents d'art documentaire	343 030 pièces
Documents de bibliothèque	62 957 pièces
Documents audiovisuels — Son	161 721 heures
Documents audiovisuels — Vidéo	110 510 heures
Documents audiovisuels — Film	71 578 heures

<sup>1</sup> Statistiques relevées à la fin de l'exercice financier 2001-2002.

## Rendement de l'organisme

Le rendement des Archives nationales est axé principalement sur les réalisations et les progrès accomplis vers l'obtention de résultats stratégiques. Ce que les Archives veulent avant tout, c'est faire une différence dans la vie des Canadiens. Chacun de leurs résultats stratégiques est directement jumelé à un secteur d'activité. Le Musée du portrait du Canada englobe tous les secteurs d'activité. C'est par secteur d'activité que les Archives nationales répartissent leurs renseignements d'ordre financier.

Secteur d'activité	Résultat stratégique	Manifesté par :
Acquisition et gestion de documents d'archives  Dépenses réelles pour 2001-2002 24 418 200 \$	Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ l'acquisition de documents d'archives dans les catégories clés</li> <li>▶ la description normalisée des documents d'archives</li> <li>▶ la préservation des documents d'archives</li> </ul>
Gestion de l'information gouvernementale  Dépenses réelles pour 2001-2002 7 537 600 \$	La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ la disposition des documents gouvernementaux</li> <li>▶ la gestion des documents gouvernementaux</li> <li>▶ l'utilisation optimale de l'espace alloué aux centres fédéraux de documents</li> </ul>
Services, sensibilisation et appui  Dépenses réelles pour 2001-2002 16 464 000 \$	L'accès pour les Canadiens à leur patrimoine archivistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ la prestation de services efficaces aux Canadiens par le biais des technologies de l'information et d'initiatives de services de qualité</li> <li>▶ la sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique par la diffusion d'information sur les Archives nationales et leurs fonds et collections</li> <li>▶ le développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux</li> </ul>
Services généraux  Dépenses réelles pour 2001-2002 16 130 200 \$ <sup>1</sup>	L'administration efficace du programme des Archives nationales du Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ un personnel motivé et qualifié qui fournit des services de qualité</li> <li>▶ une utilisation accrue des ressources d'information et des technologies de l'information</li> <li>▶ la mise en œuvre d'une stratégie de logement à long terme</li> </ul>
Tous les secteurs d'activité	Le Musée du portrait du Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le Musée du portrait du Canada ouvre ses portes en 2005-2006.</li> <li>▶ Les Canadiens apprennent à connaître des hommes et des femmes de tous horizons qui ont bâti et façonné notre pays.</li> </ul>

<sup>1</sup> Comprend 5,1 millions de dollars pour les services administratifs rendus à la Bibliothèque nationale du Canada.

# Réalisations en matière de rendement par résultat stratégique

## Résultat stratégique 1 — Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens

### L'acquisition de documents d'archives dans les catégories clés

Les Archives nationales sont constamment à l'écoute de la société canadienne dont elles cherchent à documenter l'évolution et la diversité culturelle. Aussi s'affairent-elles à acquérir des fonds et des collections de sources variées, qui sont autant de témoins du passé et du présent de notre histoire. Les chercheurs ont ainsi un accès rapide et complet à la meilleure source de documents historiques et culturels canadiens. Ces documents, qui jettent la lumière sur les aspects les plus marquants de l'histoire du Canada, proviennent des secteurs public et privé, et se présentent sous forme de documents papier, de photographies, de cartes, d'œuvres d'art, de documents audiovisuels et de documents électroniques.

Deux des acquisitions les plus impressionnantes de l'année 2001-2002 ont été le site Web *Notre millénaire* et la collection Peter Winkworth.

- Le programme *Notre millénaire*, coordonné par le réseau des fondations communautaires du Canada et soutenu par le Programme des partenariats du millénaire du gouvernement canadien, avait invité les Canadiens à se rassembler et à faire un cadeau à leur communauté pour célébrer le nouveau millénaire. Plus de 4,6 millions de bénévoles, venus de villes, de villages et de régions rurales de tout le Canada, ont participé. Des milliers de projets du millénaire ont été inscrits dans le registre du site Web *Notre millénaire*. Ce site Web montre une image fascinante du Canada durant l'année du millénaire. C'est le premier site Web dont les Archives nationales font l'acquisition et, en tant que gardiennes de la mémoire de la nation, elles ont fait un choix très judicieux. Elles se sont engagées à maintenir le site Web de sorte que tous les Canadiens puissent continuer à en profiter, une manifestation du leadership dont elles font preuve en documentant les réalités de l'environnement virtuel du XXI<sup>e</sup> siècle.

« Grâce à ce site Web, les Canadiens ont accès à un registre permanent des cadeaux qu'ils ont offerts à leur communauté au tournant du siècle. »  
(L'hon. Herb Gray, vice-premier ministre et ministre responsable de l'initiative du millénaire du gouvernement canadien)

- Grâce aux six millions de dollars obtenus du gouvernement canadien, les Archives nationales ont fait l'acquisition d'une immense et très importante collection de Canadiana. La collection Peter Winkworth documente plus de quatre siècles d'histoire canadienne. Elle comporte plus de 700 aquarelles et dessins, 3 300 gravures, 9 huiles sur toile, ainsi que des cartes et d'autres documents connexes amassés par Peter Winkworth, un universitaire d'origine canadienne qui a consacré plus de cinquante ans de sa vie à monter sa collection. Parmi les trésors nationaux que recèle la collection, on retrouve les premières vues lithographiques connues — dessinées au Canada — de la construction du pont des chutes Chaudière à Hull (Québec), ainsi que des vues de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de la Colombie-Britannique, que l'on ne peut trouver nulle part ailleurs. Les œuvres dépeignent des sujets fort variés, allant des bateaux à voile à Halifax aux wagons-tombereaux recouverts de bâches que l'on surnommait les « Schooners des Prairies » dans le district de Cariboo en Colombie-Britannique, de la mort du général Wolfe aux radeaux à bois, des Inuits dans le Labrador à une vue panoramique de Montréal.

« Ces documents et ces images sont une véritable richesse pour les historiens, les critiques et les chercheurs canadiens, et aussi pour le grand public. Je félicite les Archives nationales d'avoir réussi à rapatrier la collection au Canada, où nous pourrions tous y avoir accès. »  
(Shirley L. Thomson, directrice, Conseil des arts du Canada, parlant de la collection Winkworth)

- Afin d'atteindre les objectifs de la Politique canadienne du long métrage, les Archives nationales ont continué à faire l'acquisition de longs métrages canadiens. À l'aide des 600 000 \$ qu'elles reçoivent annuellement jusqu'en 2003-2004, dans le cadre du volet « Préservation et Accès » de cette Politique, les Archives ont fait l'acquisition de 40 longs métrages canadiens, dont *The Emperor Jones*, *High 1967*, *Les Années de Rêves* et *Requiem pour un beau sans-cœur*. Le film le plus remarquable qui a été acquis est sans doute *Atanarjuat, l'homme rapide*, le premier grand film de fiction écrit, produit et réalisé par des Inuits et mettant en vedette des comédiens inuits. Le film a remporté six prix Génie et a été jugé meilleur long métrage canadien au Festival international du film de Toronto en 2001; au Festival de Cannes, il a obtenu la Caméra d'Or, le prix décerné au meilleur premier film. Sur le site Web consacré à ce chef-d'œuvre, on peut lire ce commentaire : « ... Le film représente une manifestation de la culture orale transposée dans le nouveau millénaire grâce au mariage des talents des conteurs inuits et des technologies nouvelles. Il présente aux spectateurs une vision de la culture et de la tradition orale des Inuits, la vision des Inuits eux-mêmes. » [traduction] ([www.atanarjuat.com](http://www.atanarjuat.com)) L'investissement des Archives dans les longs métrages canadiens assure aux auditoires canadiens actuels et futurs un plus grand accès à des longs métrages d'importance dans la vie culturelle canadienne.

### Autres acquisitions du secteur privé en 2001-2002

- Le fonds de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones contient les procès-verbaux et les documents de la Conférence mondiale de 1977 à 1997. George Manuel a fondé la Conférence mondiale en 1975, alors qu'il était président de la Fraternité nationale des Indiens. La Conférence comptait parmi ses membres des regroupements de peuples autochtones de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et de l'Europe.
- Le fonds des familles Covert, Massie, Harrington et Turner renferme les papiers des familles Covert et Harrington de 1830 à 1884; les papiers d'Almon Penfield Turner, de 1884 à 1916; et les papiers de la famille Massie, d'environ 1820 à 1996. Ce fonds documente l'histoire de ces familles canadiennes du Haut-Canada. Les papiers qu'il contient jettent de la lumière sur la façon dont avaient évolué les familles issues d'un certain milieu socio-économique, politique, ethnique et religieux; ils aident aussi à comprendre les effets des bouleversements politiques et des transformations sociales sur ces familles.
- Trois cartes ayant appartenu à lord Dalhousie, gouverneur en chef du Canada, 1820-1828, ont été achetées par les Amis des Archives nationales du Canada. Les cartes du Haut-Canada, 1823, et du Bas-Canada, 1817, semblent être rares car, d'après les recherches effectuées à ce jour, il n'y aurait pas, dans des établissements d'archives canadiens ou étrangers, de copies des cartes ni de références en faisant mention.
- Le fonds TVA renferme plus de 4 000 films de 16 mm qui représentent une grande partie de la programmation de Télé-Métropole Inc., la première station de télévision francophone privée du Canada. Le fonds contient toute la gamme d'émissions diffusées par la station depuis sa création en 1961 jusqu'aux années 1980; on y trouve, par exemple, des émissions d'affaires publiques, des émissions religieuses et culturelles, des nouvelles, ainsi que des entrevues avec des personnalités populaires de l'époque.
- Le journal personnel tenu pendant la Première Guerre mondiale par le capitaine W. A. White, aumônier du premier et unique bataillon noir du Canada, le No. 2 Canadian Construction Battalion. Les Archives nationales ont appris l'existence du journal par Anthony Sherwood et le film qu'il a réalisé, *Honour Before Glory*, présenté aux Archives nationales dans le cadre de la Semaine du Souvenir. Le journal personnel du Révérend White vient s'ajouter aux journaux militaires officiels du Bataillon, présentement conservés aux Archives, et complètent les documents existants.

Même si les Archives nationales ont fait des ajouts importants à leurs fonds et collections, elles sont confrontées à un défi de taille. Avec un budget restreint de deux cent mille dollars alloué pour les acquisitions, les Archives n'ont pas grand pouvoir d'achat dans une économie mondiale où le dollar canadien est relativement bas. Plusieurs collections privées qui ont une grande importance nationale coûtent très cher, et il devient donc très difficile pour les Archives d'acquérir des collections patrimoniales pour le Canada. Pour relever ce défi, les Archives nationales ont compté par le passé sur des dons ainsi que sur des legs institutionnels et privés provenant de toutes les régions du pays. Il reste que les legs et les dons ne suffisent pas et ne sont pas toujours les meilleurs moyens de faire des acquisitions. Le manque de fonds peut retarder la réalisation d'une acquisition, et tout délai s'accompagne inévitablement d'une augmentation de prix; parfois, les conséquences sont plus graves lorsque notre pays perd, aux mains d'institutions ou de collectionneurs étrangers, une acquisition qui aurait été importante pour les Canadiens.

- En décembre 2002, vingt-quatre documents sur la famille Péan de Livaudière et l'histoire militaire de la période de la Nouvelle-France ont été mis en vente par un collectionneur de Montréal. Les Archives ont offert 25 000 \$ pour les documents, mais un collectionneur privé les a achetés pour 50 000 \$.
- Lors d'une vente aux enchères, les Archives nationales ont offert 12 000 £ pour un album de la North American Boundary Commission, contenant 88 estampes de 1859-1861, qui tracent la frontière entre les États-Unis et la Colombie-Britannique. C'est le représentant londonien d'un marchand d'œuvres d'art américain qui a obtenu l'album pour 35 000 £.

### **La description normalisée des documents d'archives**

Pour que les Canadiens et les chercheurs du monde entier puissent facilement localiser et consulter les vastes ressources archivistiques des Archives nationales du Canada, les documents doivent être décrits de façon appropriée. Pour rédiger les descriptions des documents d'archives, les spécialistes des Archives nationales font des recherches exhaustives et observent les *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)*, une norme reconnue à l'échelle nationale. Les Archives nationales veulent devenir les Archives numériques du Canada et continuer d'harmoniser leurs efforts avec l'initiative du Gouvernement en direct; elles doivent donc progresser vers un environnement de services électroniques qui rend accessibles sur le Web non seulement les descriptions normalisées des documents d'archives, mais aussi les documents mêmes sous forme numérique.

Avant toute chose, il est essentiel que les Archives nationales élaborent un système intégré d'archives électroniques. Afin de réduire les coûts exorbitants liés à l'élaboration d'un tel système, elles se sont associées à la Bibliothèque nationale (BN) et ont utilisé la plateforme du système AMICUS de la BN pour créer la Version 3 de MIKAN, un système qui incorpore tous les processus rattachés à la description, au contrôle et à l'accès aux documents d'archives. Au cours des deux dernières années, les Archives ont réaffecté 1,2 million de dollars de leur budget d'exploitation et investi 1,4 million de dollars du financement supplémentaire reçu du Conseil du Trésor pour créer la Version 3 de MIKAN. Cette nouvelle version fournira un système intégré d'archives électroniques, évolutif et robuste, qui remplacera les systèmes actuels quelque peu désuets des Archives. Le nouveau système permettra aux Canadiens de repérer plus rapidement et plus facilement l'information qu'ils cherchent. En dépit des progrès réalisés, il restera encore beaucoup de travail à abattre en 2002-2003 pour rendre le système complètement opérationnel et le tenir à jour.

## La préservation des documents d'archives

Dès leur arrivée aux Archives nationales, les documents sur tous supports, y compris les documents électroniques, font l'objet d'un processus de préservation destiné à les protéger contre les ravages du temps et les manipulations fréquentes, et aussi à garantir leur intégrité et leur accessibilité. Un des défis des Archives consiste à capter et à préserver pour l'avenir les documents d'archives qui leur ont été confiés et qui, de par leur nature, sont souvent fragiles et vulnérables. Tous les documents exigent un jour ou l'autre un traitement de préservation quelconque. Toutefois, ce sont les documents électroniques qui présentent le plus grand défi en matière de préservation, puisqu'ils ont été créés et stockés au moyen de matériel, de logiciels et de normes qui changent constamment.

Les coûts inhérents à la préservation des documents augmentent à mesure qu'évoluent les techniques d'information et de communications. Tandis qu'un document papier peut durer jusqu'à cent ans avant d'exiger un traitement de préservation, les premières technologies de bandes magnétoscopiques sont déjà désuètes. Les documents produits à l'aide des technologies actuelles de bandes magnétoscopiques durent à peine quinze ans, et les Archives doivent régulièrement les faire migrer d'un format à un autre afin que l'information contenue sur les bandes puisse demeurer accessible au fil du temps.

La préservation des documents d'archives requiert des ressources humaines spécialisées et de l'équipement à la fine pointe de la technologie, ce qui coûte des milliers, voire des millions de dollars.

Avec le financement additionnel du Conseil du Trésor dans le cadre de l'Initiative de l'intégrité des programmes (2,07 millions de dollars reçus en 2001-2002 et 0,79 million à recevoir en 2002-2003), les Archives nationales commencent à peine à aborder de front leurs besoins en matière de préservation. Elles appliquent par étapes le plan qu'elles ont

### Traitements de préservation et reproduction de documents

Chaque année, une énorme quantité de documents des Archives nationales, sur tous supports, font l'objet de traitements de préservation spécialisés; dans certains cas, les documents sont reprographiés afin d'en assurer la pérennité et l'accessibilité à long terme. En 2001-2002 :

- Environ 450 000 documents ont été numérisés.
- Des milliers de formulaires d'enrôlement des membres du Corps expéditionnaire canadien ont été traités en raison de moisissures; le traitement appliqué rendra la manipulation des documents sécuritaire pour le personnel des Archives et le public.
- Des photographies panoramiques enroulées ont été déroulées et placées dans des capsules protectrices spéciales, pour que l'on puisse les examiner sans risquer de les endommager.
- Des enregistrements sonores de Gratien Gélinas ont été reproduits sur un nouveau format, de sorte que les Canadiens puissent les écouter sur le site Web des Archives nationales.
- Les Archives ont fait microfilmer des dizaines de milliers de pages des journaux de guerre des soldats canadiens qui ont combattu durant la Première Guerre mondiale; plus de 10 000 pages de ces journaux ont été photocopiées pour que les clients puissent y avoir accès.

dressé pour s'adapter aux nouvelles technologies ainsi que leur plan de plateforme pour la technologie numérique; ce dernier définit l'infrastructure technique, l'équipement et les exigences opérationnelles qui permettront aux Archives nationales de numériser des collections, de traiter des fichiers d'images et de les entreposer en toute sécurité en vue de leur utilisation à long terme. Une portion du financement additionnel est aussi consacrée à l'achat de nouvel équipement de préservation afin de permettre à l'institution de maintenir les niveaux actuels de soins et de services. En outre, en prévision des soins de plus en plus exigeants que requerront les documents électroniques, les Archives ont affecté une partie des nouvelles sommes à la reproduction de documents d'archives sous forme numérique, à leur entreposage et à leur circulation. Les Archives ont acheté des scanners de microfilm et une unité Shadow Telecine de Thomson, avec laquelle on peut transférer des extraits de film sur vidéocassette numérique et copier des émissions de haute définition.

La préservation des documents électroniques officiels du gouvernement va représenter un défi grandissant pour les Archives nationales au fur et à mesure que l'environnement de travail deviendra de plus en plus axé sur l'électronique. À elle seule, la préservation du courrier électronique constitue une tâche gigantesque dont on ne devine pas encore toutes les répercussions. Au cours des trois ou quatre prochaines années, les Archives doivent trouver des ressources additionnelles pour créer et appliquer une infrastructure de préservation, et pour concevoir, mettre sur pied et maintenir un système de préservation des documents électroniques capable de stocker les documents électroniques possédant une valeur permanente et d'en préserver l'authenticité et la fiabilité.

Il existe en outre aux Archives un besoin pressant de recruter du personnel qualifié pour gérer et préserver l'intégrité des documents électroniques confiés à l'institution. Le personnel affecté à la gestion des collections a vu sa charge de travail tripler; les Archives doivent donc embaucher rapidement des spécialistes qui, en plus d'être rares, sont aussi très recherchés par le secteur privé. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée peut avoir des conséquences graves non seulement pour les collections des Archives nationales mais aussi pour celles de la Bibliothèque nationale, puisque 25 pour 100 des experts en préservation des Archives nationales sont affectés à des projets de la Bibliothèque.

Les Archives nationales sont venues en aide au Bureau du Conseil privé (BCP) en dépêchant sur les lieux des experts en récupération de documents lorsque le sous-sol où étaient entreposés les documents a été inondé le 6 septembre 2001. Grâce à la réaction immédiate des Archives et à des opérations de récupération bien organisées, on a réussi à récupérer ou à mettre de côté pour un éventuel traitement de préservation plus de 1 033 mètres linéaires de documents gouvernementaux, tels que des décisions du Cabinet et des documents des années 1960 conservés au BCP.

## Résultat stratégique 2 — La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada

Dans le contexte actuel où l'information et les technologies sont les principaux moteurs de l'économie mondiale et où l'administration fédérale, pour réussir à relier les Canadiens, mise sur le « Gouvernement en direct » et la prestation de services électroniques, les Archives nationales se sont donné pour mission de préserver la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada. Cette mission reflète leur engagement envers l'intégrité des documents gouvernementaux ainsi que leur leadership en gestion de l'information.

### La disposition des documents gouvernementaux

En vertu de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, les Archives sont responsables de contrôler la destruction de tous les documents gouvernementaux. Ainsi, aucun document sous le contrôle d'une institution fédérale ni aucun document ministériel ne peuvent être détruits sans l'autorisation de l'Archiviste national; en outre, les documents gouvernementaux et les documents ministériels qui, d'après l'Archiviste national, présentent un intérêt historique et une importance archivistique, doivent être remis aux Archives nationales du Canada pour qu'elles en assurent la garde et le contrôle.

L'approche des Archives nationales en matière de disposition des documents (l'identification systématique et l'évaluation des documents gouvernementaux, suivies de l'émission d'autorisations de disposition des documents) est en train de changer. Au lieu d'examiner les documents d'un ministère à partir des listes de dossiers ou des systèmes de classification, les Archives effectuent maintenant des examens plus approfondis basés sur les processus administratifs fonctionnels et les activités qui, dans chaque ministère, produisent des documents. Les Archives nationales ont adopté cette nouvelle méthodologie pour évaluer les documents possédant une valeur historique ou archivistique et aussi pour mieux déterminer l'importance nationale de ces documents dans le contexte des activités opérationnelles du gouvernement du Canada. Cette nouvelle approche fonctionnelle à l'évaluation des documents a été adoptée en 2001-2002 par les Archives nationales du Canada, le ministère des Anciens combattants et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Afin d'aider les ministères à appliquer leurs plans institutionnels de disposition des documents, les Archives nationales ont émis des Autorisations pluri-institutionnelles de disposition des documents qui sont applicables aux documents administratifs de même nature liés à la fonction de Gestion des biens immobiliers. C'est ainsi que les Archives ont complètement remplacé les anciens *Plans généraux d'élimination des documents du gouvernement du Canada* par un instrument qui tient plutôt compte des fonctions et qui aidera les institutions à gérer la disposition de leurs documents administratifs de même nature. Les Archives ont continué d'élaborer des stratégies basées sur cette approche, c'est-à-dire l'émission d'une Autorisation de disposition des documents applicable à plusieurs institutions gouvernementales. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, les Archives ont émis une autorisation pour les documents audiovisuels entreposés par la Direction des services de coordination des communications de Travaux publics et

Services gouvernementaux Canada; elles ont aussi complété la rédaction des modalités pour dix-sept Autorités portuaires. Les Archives ont aussi modifié les Autorisations génériques de disposition des documents pour les documents institutionnels conservés dans les cabinets de ministres et pour les documents des sous-chefs d'institutions gouvernementales.

### **La gestion des documents gouvernementaux**

Les Archives nationales intensifient leur rôle dans le domaine de la gestion de l'information. Alors que leurs activités étaient jusqu'ici centrées sur l'identification, l'acquisition et la gestion de documents d'archives, elles veulent maintenant déployer leurs efforts à prodiguer des conseils et des avis sur le cycle de vie complet des documents gouvernementaux.

Les Archives nationales recevront du Conseil du Trésor, pour l'exercice 2002-2003, la somme de 1,2 million de dollars sous forme de financement à court terme pour aider les ministères fédéraux à satisfaire leurs besoins immédiats en gestion de l'information. Elles recevront aussi un million de dollars en financement permanent à compter du début de l'exercice 2002-2003; de ce montant, 300 000 \$ seront consacrés à l'élaboration d'une Infrastructure archivistique pour les documents électroniques. Les deux projets permettront aux Archives nationales de commencer à examiner les modalités de la nouvelle Politique sur la gestion des renseignements détenus par le gouvernement, qui est censée entrer en vigueur en 2002. La Politique reflétera le fait que les systèmes électroniques seront désormais la méthode privilégiée par le gouvernement pour créer, utiliser et gérer l'information.

En 2001-2002, les Archives ont établi l'Initiative de l'infrastructure de gestion de l'information du gouvernement en prévision du financement attendu du Conseil du Trésor en 2002-2003. L'objectif de cette Initiative est d'examiner les véritables problèmes de gestion de l'information au sein de l'administration fédérale et de proposer des solutions qui peuvent convenir à tous les ministères et organismes du gouvernement. Les Archives ont mis sur pied une équipe de projet et en ont précisé le mandat. Elles ont produit un document intitulé *Plaidoyer en faveur d'une stratégie de gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada* (disponible sur le site Web des Archives à l'adresse [www.archives.ca/06/docs/action\\_f.pdf](http://www.archives.ca/06/docs/action_f.pdf)) et formulé une « Stratégie de communications et d'engagement ». Les Archives ont tenu à faire cette planification préliminaire pour que le projet puisse démarrer à plein régime en 2002, pour mieux faire connaître la gestion de l'information et son rôle important dans une gouvernance saine, et pour dresser un plan d'action conjoint.

Les Archives nationales ont amorcé un projet pilote avec Santé Canada afin d'aider ce ministère à réduire sa « montagne de papier » évaluée à environ 140 000 pieds linéaires de documents. Le projet permettra à Santé Canada de se départir de vastes quantités de documents qui n'ont plus de valeur, tout en localisant, en classant et en préservant les documents qui demeurent utiles au ministère. Les activités de gestion de l'information planifiées par les Archives nationales pour 2002-2003 comprennent, entre autres :

- passer en revue toutes les autorisations de disposition et leurs modalités;

- entreprendre avec d'autres ministères des projets pilotes visant à déblayer des montagnes de papier;
- entreprendre des évaluations pilotes de l'état de la gestion de l'information dans certains ministères, et ce, en utilisant un modèle appelé « modèle de maturité en matière de gestion de l'information ». Ce « modèle », créé par les Archives, serait une sorte de plan directeur que les ministères pourraient suivre pour améliorer leur capacité en matière de gestion de l'information.
- rédiger des lignes directrices en matière de gestion des documents pour la classification des documents ainsi que des lignes directrices sur la gestion des messages transmis par courrier électronique;
- établir des délais de conservation pour les documents produits dans le cadre de fonctions administratives de même nature, lesquels délais permettraient aux ministères de se départir régulièrement d'une énorme quantité de documents;
- élaborer une stratégie et des pratiques pour archiver les documents électroniques dans le cadre d'une plus vaste infrastructure de documents électroniques à l'échelle du gouvernement du Canada;
- formuler une stratégie pour obtenir le financement permanent nécessaire.

Les ministères fédéraux se sont déjà montrés intéressés par l'élaboration préliminaire de l'Infrastructure de gestion de l'information du gouvernement; leur intérêt et leur appui démontrent que les Archives nationales ont mis le doigt sur les problèmes qui les touchent et qu'ils veulent se prévaloir des services offerts par les Archives.

### Outils de gestion de l'information produits par les Archives nationales

- *La gestion des documents cartographiques, architecturaux et techniques dans l'administration fédérale*

[www.archives.ca/04/0420\\_f.html](http://www.archives.ca/04/0420_f.html)

- *La gestion des documents d'art documentaire dans l'administration fédérale*

- *Lignes directrices concernant les documents chiffrés et signés numériquement selon une Infrastructure à clé publique*

[www.archives.ca/06/0618\\_f.html](http://www.archives.ca/06/0618_f.html)

- Dans leur *Rapport sur les plans et les priorités 2001-2002*, les Archives nationales avaient annoncé leur intention de rédiger un *Guide pour l'examen de la gestion de l'information*, conçu pour permettre d'évaluer les éléments de la gestion de l'information au sein des organismes du Portefeuille du ministère du Patrimoine canadien. Cependant, après avoir lancé leur Initiative de l'infrastructure de gestion de l'information du gouvernement, les Archives ont décidé de ne pas produire le Guide comme produit autonome. À sa place, le modèle de maturité en matière de gestion de l'information pourra servir d'outil aux ministères et les aider à améliorer leur capacité en gestion de l'information. Le travail déjà effectué pour le Guide pour l'examen de la gestion de l'information a été intégré au « Modèle de maturité ».

### L'utilisation optimale de l'espace alloué aux opérations des Centres fédéraux de documents

Les Archives nationales administrent des centres fédéraux de documents à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et Ottawa, et elles se chargent de gérer les documents qui y sont entreposés. Au lieu de conserver leurs documents inactifs et semi-actifs dans leurs bureaux, habituellement situés au centre-ville dans des immeubles à loyer élevé, les ministères et organismes les confient aux centres régionaux qui les entreposent dans des locaux moins coûteux, centralisés et situés à des endroits stratégiques du pays.

On ne prévoit pas que l'usage croissant du document électronique aura des répercussions, au cours des dix prochaines années, sur l'espace dont les centres fédéraux de documents auront besoin pour entreposer les documents papier. Par conséquent, les Archives nationales ont élaboré pour les centres une stratégie nationale en matière d'installations qui tient compte des besoins jusqu'en l'an 2010. Elles veulent prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les centres fédéraux de documents peuvent relever un défi de taille, celui de conserver, en toute sécurité et de façon efficace, les documents actifs et semi-actifs du gouvernement du Canada dans l'actuel environnement hybride où documents papier et documents électroniques se côtoient. La stratégie a été soumise au Conseil du Trésor pour approbation.

En 2000-2001, le Centre fédéral de documents de la région de la Capitale nationale a réduit le nombre de ses bâtiments en transférant des documents au Centre fédéral de documents de Winnipeg. Après cette consolidation partielle, les Archives nationales ont collaboré en 2001-2002 avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour atteindre un autre des objectifs de la stratégie nationale en matière d'installations. À la fin d'août 2001, la somme de 1,65 million de dollars reçue du Conseil du Trésor a permis d'agrandir de 5 700 mètres carrés le Centre fédéral de documents de Québec et d'installer du rayonnage dans le nouvel espace. Cette somme a aussi permis de déménager dans le Centre de Québec des documents qui étaient entreposés dans le Centre de Montréal; celui-ci a donc pu réduire le nombre de ses bâtiments de trois à deux. Ainsi consolidés, les centres fédéraux fonctionnent plus efficacement et sont mieux placés pour répondre aux besoins de leurs ministères clients qui leur confient leurs documents inactifs et leurs documents essentiels. La consolidation a aussi permis de réduire les frais d'exploitation.

Les Archives nationales ont atteint l'un des objectifs qu'elles s'étaient fixés, soit administrer le service qu'elles offrent sur une base de recouvrement des coûts à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et en vertu duquel elles entreposent et gèrent les documents semi-actifs de l'Agence. On sait que l'Agence tend à utiliser de moins en moins les documents papier traditionnels et de plus en plus les documents électroniques.

<b>Revenus générés par les services spéciaux offerts à l'ADRC sur une base de recouvrement des coûts</b>				
<b>2001-2002</b>	<b>2000-2001</b>	<b>1999-2000</b>	<b>1998-1999</b>	<b>1997-1998</b>
1 190 000 \$	880 000 \$	935 000 \$	958 000 \$	1 000 000 \$

Au cours des récentes années, la demande pour ce service était en légère baisse, conformément aux prédictions de l'ADRC. Toutefois, l'augmentation de la demande en 2001-2002 laisse supposer que, contrairement à ce qu'elle avait prédit, l'ADRC ne délaisse pas aussi rapidement que prévu les documents papier traditionnels pour les documents électroniques.

Les Archives nationales ont entreposé et géré, en 2001-2002, certains documents du ministère fédéral des Anciens combattants, région de l'Ontario; ces services spéciaux, fournis sur une base de recouvrement des coûts, sont évalués à 29 364 \$. Durant la même période, les Archives ont aussi fourni à la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) le même genre de services spéciaux, toujours sur une base de recouvrement des coûts; la gestion de certains documents de la CBC a été évaluée à 6 123 \$.

## Résultat stratégique 3 — L'accès pour les Canadiens à leur patrimoine archivistique

### L'Initiative d'amélioration des services du gouvernement du Canada

L'un des objectifs de l'Initiative d'amélioration des services du gouvernement du Canada consiste à augmenter de dix pour cent, au cours des cinq prochaines années, le taux de satisfaction des clients à l'égard des services fédéraux. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, les Archives nationales avaient indiqué dans leur *Rapport sur les plans et les priorités* pour l'exercice 2001-2002 qu'elles se proposaient d'améliorer leurs services de référence, de consultation, de prêts interbibliothèques et de reproduction. Elles ont toutefois modifié cet objectif à l'automne 2001, au moment du lancement du projet « Archives libre accès »; ce projet a été conçu tout particulièrement pour garantir une prestation de services axée sur le client et préciser la façon dont les Archives entrevoient offrir l'accès à leurs riches collections dans l'environnement interrelié d'aujourd'hui et de demain. Le projet « Archives libre accès » veut rompre le *statu quo* en matière d'accès et proposer des moyens innovateurs pour rendre les documents d'archives plus accessibles et, en même temps, donner aux archives une place de choix dans la vie nationale du Canada. Les Archives nationales ont élaboré un plan d'action échelonné sur six ans, qui précise les ressources qui leur seront nécessaires pour réaliser ce projet. (<http://accessible.archives.ca>)

En 2001-2002, grâce à la somme de 350 000 \$ reçue dans le cadre du programme « Culture canadienne en ligne » du ministère du Patrimoine canadien, les Archives nationales, en partenariat avec la Bibliothèque nationale, ont créé un prototype du Centre canadien de généalogie. Au cours des trois prochaines années, les généalogistes pourront utiliser ce guichet unique pour accéder sur Internet à un contenu, à des sources et à des services canadiens fiables.

*Le Guide des sources généalogiques au Canada* (édition 2001) décrit les principales sources de renseignements généalogiques des Archives nationales et comprend aussi des sources d'information disponibles dans d'autres dépôts d'archives canadiens. Le *Guide* est disponible sur le site Web des Archives nationales ([/www.archives.ca/04/0420\\_f.html](http://www.archives.ca/04/0420_f.html)).

Tel que mentionné dans leur *Rapport sur les plans et les priorités — 2001-2002*, les Archives nationales avaient planifié — dans le cadre de l'Initiative « Gouvernement en direct » — la mise sur pied d'un service complet de référence archivistique numérique. Or c'est plutôt en 2002-2003 que ce projet débutera.

## La prestation de services efficaces aux Canadiens par le biais des technologies de l'information et d'initiatives de services de qualité

« Si vous êtes philatéliste, féru d'histoire, généalogiste ou simplement curieux et désireux de parfaire vos connaissances sur le patrimoine que nous ont façonné et laissé ceux et celles qui nous ont précédés, vous devez savoir qu'Archives nationales du Canada a pensé à vous. » [sic]

(*Journal La Réussite*, vol. 3, n° 7, septembre 2001, p. 13)

Les documents d'archives ne sont utiles que s'ils sont accessibles. L'acquisition, la description et l'accès sont indissociables. Le rôle des Archives nationales est de relier les Canadiens aux sources de leur passé et, ce faisant, elles deviennent un élément essentiel à la création de la mémoire sociale.

Les Archives nationales servent les Canadiens qui s'intéressent à l'histoire du Canada et à leur propre histoire en leur offrant des services de référence complets, axés sur les clients, en personne ou en direct. Le service offert aux chercheurs comprend le traitement des demandes de renseignements faites par écrit, par téléphone, par Internet ou en personne; l'accès à des documents d'archives originaux pour consultation; le prêt de microfilms; l'examen de documents gouvernementaux pour voir si leur divulgation est permise en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; et, enfin, la reproduction de documents d'archives.

### Réponses aux demandes de référence

<b>2001-2002</b>	103 408
<b>2000-2001</b>	109 715
<b>1999-2000</b>	118 457
<b>1998-1999</b>	120 256

En 2001-2002, les Archives nationales ont respecté leurs normes de service dans 98 pour 100 des cas. Les clients étaient très satisfaits du service amélioré, comparativement à l'exercice 2000-2001, où il avait fallu attendre au troisième trimestre avant que l'institution puisse respecter le délai normal de 30 journées civiles pour répondre aux demandes de renseignements faites par écrit, aux demandes de photocopies et aux demandes de prêt de microfilms.

Les statistiques sur le nombre de réponses produites à la suite de demandes de référence révèlent une baisse par rapport à la période couverte dans le dernier *Rapport sur le rendement*. Cette baisse s'explique par l'extraordinaire popularité du site Web des Archives, lequel donne une bien plus grande indépendance aux chercheurs. Le site donne aux chercheurs un accès rapide à de l'information qu'ils devaient auparavant demander par écrit, au téléphone ou en personne. L'Internet et les nouvelles technologies électroniques ont incontestablement transformé la prestation de services aux Archives nationales, mais ils ont aussi créé de nouvelles attentes. Le public, qui est devenu plus exigeant, réclame des documents numérisés sur demande; il désire pouvoir demander en direct des reproductions de documents et, en somme, interagir avec les Archives en direct.

### Nombre de pages copiées pour les clients

<b>2001-2002</b>	1 638 930
<b>2000-2001</b>	1 114 711
<b>1999-2000</b>	1 473 606
<b>1998-1999</b>	1 527 374

Les Archives nationales du Canada jouent un rôle manifeste sur la grande scène de l'apprentissage chaque fois que des documentaires télévisés, des livres ou des films, forts des résultats de recherches dans les collections des Archives, redonnent vie à l'histoire du Canada.

### Les Archives nationales, un jalon important dans le cycle de l'apprentissage, font revivre l'histoire du Canada.

Voici quelques exemples :

- Après le décès du très honorable Pierre Elliott Trudeau en septembre 2000, les Archives ont envoyé sa photo aux nombreuses personnes qui l'avaient demandée. Elles ont aussi fait parvenir du matériel de recherche spécialisé à la nouvelle école Pierre Elliott Trudeau à Montréal (Québec) pour y être présenté.
- L'auteure canadienne Jennifer Niven a eu recours aux collections des Archives nationales pour trouver de l'information authentique et fiable non seulement pour son premier livre, *The Ice Master*, qui raconte l'histoire de l'expédition de 1913-1914 dans l'Arctique canadien, mais aussi pour son deuxième livre qui raconte l'expédition arctique de 1921-1923 à Wrangle Island.
- L'auteur R. B. Fleming a utilisé des reproductions de photographies conservées aux Archives nationales pour sa publication sur la visite royale de 1939.
- Les Archives nationales ont fourni à la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) à Terre-Neuve des enregistrements audio de la Commission royale d'enquête sur le désastre maritime de l'*Ocean Ranger*. La CBC a utilisé les enregistrements pour monter, dans le cadre de l'émission *Newsworld*, un documentaire qui a été télévisé le 14 février 2002 à l'occasion de l'anniversaire du naufrage de la plateforme *Ocean Ranger*.
- Les Archives nationales ont fourni à Buffalo Gal Pictures des reproductions vidéo de séquences filmées, pour la production de cinq vignettes intitulées *The Famous Five*, commandées par le Women's Television Network.
- La société de distribution Canamedia Production Ltd. de Toronto a utilisé une copie vidéo maîtresse du film *The Man Who Skied Down Everest* pour produire des copies pour distribution publique. Mettant en vedette Yuichiro Miura, aventurier, poète et champion mondial de ski, le film avait remporté un Oscar.

Bien que la plus grande partie de l'information gouvernementale conservée aux Archives soit accessible au public, certains documents gouvernementaux doivent, avant d'être ouverts aux chercheurs, être examinés pour voir si la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* en permettent la divulgation. Les Archives nationales doivent appliquer ces deux lois aux documents historiques du gouvernement canadien et aux documents du personnel qu'elles détiennent.

<b>Demandes officielles reçues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels</b>			
	<b>2001-2002</b>	<b>2000-2001</b>	<b>1999-2000</b>
Demandes reçues en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	2 004	2 140	2 114
Demandes reçues en vertu de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>	3 998	4 097	3 814
Nombre total de pages examinées	730 057	716 114	706 300
Pourcentage de demandes ( <i>Loi sur l'accès à l'information</i> ) complétées en deça du délai de 30 jours	96,7 %	96 %	90,7 %
Pourcentage de demandes ( <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> ) complétées en deça du délai de 30 jours	99,1 %	99 %	98,5 %

Afin de mieux servir les Canadiens, les Archives nationales offrent une méthode complémentaire d'accès à l'information gouvernementale; elles peuvent ainsi communiquer un plus grand nombre de documents historiques en réponse à des demandes de clients, sans que ceux-ci aient à présenter une demande officielle en vertu des lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels (AIPRP). Cette méthode, qui comporte un examen informel servant à vérifier la conformité avec les modalités des deux lois AIPRP, est utilisée régulièrement par les Archives.

<b>Examen non officiel de documents gouvernementaux à la lumière des lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels</b>			
	<b>2001-2002</b>	<b>2000-2001</b>	<b>1999-2000</b>
Pages examinées de façon non officielle	856 977	1 000 009	1 700 000

De plus, les Archives s'emploient activement à mettre en œuvre un plan pluriannuel d'examen systématique — dit « en bloc » — de documents historiques en vue de leur diffusion. Ce type d'examen permet aux Archives nationales de repérer, d'examiner et de communiquer une grande quantité de renseignements gouvernementaux fréquemment demandés par les chercheurs, sans que ceux-ci aient à présenter une demande officielle ou officieuse. En réponse à l'intérêt constant des chercheurs à l'égard des documents du ministère des Transports, les Archives ont examiné et ouvert plusieurs blocs de documents appartenant à ce groupe.

Examen systématique « en bloc » de documents historiques			
	2001-2002	2000-2001	1999-2000
Pages ouvertes à la consultation	1 584 200	2 600 000	4 200 000

Après avoir obtenu, dans le cadre du Programme Culture canadienne en ligne, un montant de 2,85 millions de dollars sous forme de financement à court terme pour l'exercice 2001-2002, les Archives ont réussi au cours des deux dernières années à incorporer dans leur site Web un contenu canadien numérique de haute qualité, fort apprécié des utilisateurs. En collaboration avec des partenaires telle la Bibliothèque nationale du Canada, elles ont rendu accessible sur Internet une gamme de produits éducatifs, de matériel informatif et d'aides à la recherche, tous destinés à aider les Canadiens à connaître et à célébrer l'histoire du Canada. Parmi les plus importants ajouts au site Web, on compte :

- *L'Ouest canadien* — Ce site Web décrit les façons intéressantes et variées dont s'est concrétisée la colonisation de l'Ouest canadien avant 1930. Le site explore en profondeur la relation entre la terre et les gens. Chercheurs, généalogistes et étudiants, quel que soit leur âge, sont fascinés par les photographies, les carnets de croquis, les journaux personnels, les lettres, les affiches, les documents gouvernementaux et les cartes, qui ont tous été tirés des collections des Archives nationales sur l'histoire de l'Ouest canadien.
- *Les certificats (« scrip ») des Métis* — Cette collection numérique, qui complète le site de *L'Ouest canadien*, contient des documents que l'on appelait à l'époque des « scrip ». Le gouvernement fédéral émettait, une fois seulement, des concessions de terre aux chefs de famille métis et à leurs enfants. Les certificats des Métis revêtent une grande importance pour les Métis et leurs descendants. Les ancêtres des Métis étaient les premiers Européens avec qui les peuples autochtones de l'Ouest étaient entrés en contact. Les certificats des

Le financement obtenu dans le cadre du programme Culture canadienne en ligne a permis aux Archives nationales non seulement de numériser des collections archivistiques mais aussi d'aller chercher la somme de 575 000 \$ sous forme de nouveaux partenariats financiers avec Postes Canada, Industrie Canada et le Bureau du Canada pour le millénaire. Une partie de ce même financement a aussi servi de capital de démarrage pour lancer de nouvelles initiatives coopératives — cette fois dépourvues de volets financiers — avec le ministère des Anciens combattants et le Gouvernement du Nunavut.

Métis sont parmi les rares documents papier qui illustrent cette connexion et le rôle qu'ont joué les Métis dans la colonisation de l'Ouest. Dans la section *ArchiviaNet*, l'outil de recherche en direct sur le site Web des Archives, plus de 14 000 images sont maintenant accessibles dans la base de données des Certificats des Métis.

- *Gratien Gélinas... Prenez place!* transporte l'internaute dans une tournée virtuelle de 300 documents d'archives qui illustrent l'œuvre de Gratien Gélinas, comédien de renom, dramaturge, réalisateur et metteur en scène. Le site Web contient aussi environ 280 documents provenant des papiers personnels de Gélinas, conservés aux Archives nationales du Canada.
- Le site Web des *Archives postales canadiennes*, lancé en collaboration avec Postes Canada, contient les 5 000 premiers documents philatéliques à avoir été numérisés pour être plus facilement accessibles à tous les Canadiens. Au cours des trois prochaines années, le site prendra de l'expansion pour devenir, une fois complété, un portail unique aux plus importants documents philatéliques conservés dans les collections et la bibliothèque philatélique des Archives nationales; il contiendra quelque 16 000 pièces numérisées. Le site, entièrement bilingue, est présentement très populaire auprès des philatélistes canadiens. Il a obtenu une médaille d'or d'excellence décernée par une communauté de philatélistes virtuels à Stamp2.com et on lui a consacré des articles élogieux dans plusieurs revues, telles que *Canadian Philatelist*, *American Philatelist*, *Canadian Stamp News*, *Canadian Forces Philatelic Society Bulletin*, *Philatélie Québec* et *Calgary Philatelist*. Le site offre aussi pour les jeunes trois jeux interactifs qui les invitent à découvrir l'histoire des timbres canadiens.

« Les collectionneurs d'émissions canadiennes peuvent se compter vraiment chanceux que les Archives nationales du Canada à Ottawa aient consacré tant de temps et d'argent pour rendre accessible en direct l'histoire philatélique et postale du Canada.[...] Mais le véritable bijou est le lien « Recherche » qui nous amène à « Philatis », la base de données d'archives postales des Archives nationales du Canada. » [traduction]  
(*American Philatelist*, janvier 2002, p. 18)
- L'exposition virtuelle *Mary Riter Hamilton – Traces de guerre* présente une image indélébile des effets destructeurs de la Première Guerre mondiale en France et en Belgique. D'après l'artiste, ses tableaux ne reflètent que « sommairement » les visions des soldats. Les internautes qui visiteront le site seront témoins de ces visions grâce aux représentations de Mary Riter Hamilton.
- Le site Web des *Célèbres cinq* illustre les vies d'Emily Murphy, Henrietta Muir Edwards, Nellie McClung, Louise McKinney et Irene Parlby. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ces cinq femmes se sont battues pour défendre les droits des femmes et obtenir le droit de vote. Elles ont joué un rôle prépondérant dans l'affaire « Personnes » de 1929. Le site Web, qui explique à quel point les cinq femmes ont fait avancer les droits de la personne au Canada, a été réalisé grâce à un partenariat entre les Archives nationales, la Bibliothèque nationale, le ministère de la Justice et la Famous Five

Foundation de Calgary. Une bibliographie et huit essais complètent ce site, qui sera d'intérêt pour les étudiants et les apprenants, quels que soient leur âge et leur niveau.

- *Le mouvement antiesclavagiste au Canada*, un site Web créé en partenariat avec le Centre d'éducation J'Nikira Dinqinesh et la Bibliothèque nationale, s'adresse à tous les Canadiens. Le site documente les premiers établissements et les communautés noires au Canada à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Canada, les réfugiés venus des États-Unis, les sociétés antiesclavagistes et les répercussions de la guerre de Sécession sur les Canadiens de race noire. Le site intéressera les enfants et les élèves qui étudient l'histoire des Canadiens d'origine africaine et aussi toutes les personnes qui s'intéressent à la politique canadienne relative aux réfugiés.
- L'exposition virtuelle *Vies sportives : images d'athlètes canadiens* a été montée dans le cadre des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie et du 25<sup>e</sup> anniversaire des Jeux olympiques tenus à Montréal en 1976. Elle présente un portrait de quelques-uns des athlètes canadiens les plus célèbres et les plus remarquables. Le site documente la noble tradition du sport amateur et professionnel au Canada au cours des deux derniers siècles. Les amateurs de sport, les jeunes et tous ceux qui étudient l'histoire du sport au Canada apprécieront le site et apprendront à mieux connaître les athlètes canadiens d'hier et d'aujourd'hui, leur succès et leur renommée internationale.
- Les Archives nationales ont divulgué officiellement et rendu disponibles sur leur site Web une bonne partie des décisions et des documents du Cabinet fédéral de 1970 — celui du vingtième gouvernement du Canada —, dirigé à l'époque par le très honorable Pierre Elliott Trudeau. Les documents offrent aux Canadiens une vue unique sur les rouages du Cabinet fédéral. Ils permettent de mieux comprendre comment un gouvernement fonctionne et comment il établit ses politiques de développement régional, de soins de santé, de culture ou d'affaires étrangères. Les Archives continueront d'ajouter des documents à ce site Web en 2002-2003.

#### Utilisation du site Web des Archives nationales

	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999
<b>Pages vues</b>	12 227 283	13 278 000*	14 046 693	Non disponible
<b>Visites (hôtes uniques)</b>	2 666 307	1 613 584	1 543 565	796 260

\* Le nombre de 23 014 413 donné dans le *Rapport sur le rendement* pour la période se terminant le 31 mars 2001 a été révisé par le biais d'une nouvelle méthode qui calcule l'achalandage d'un site Web.

En 2001-2002, le nombre de visites dans le site Web des Archives nationales a augmenté de 65,2 pour 100 par rapport à l'exercice financier précédent. On a recensé en moyenne 7 318 visites par jour.

Le nombre de pages vues, c'est-à-dire de pages Web consultées ou téléchargées, a baissé par rapport à 2000-2001. La baisse s'explique du fait qu'un grand nombre d'utilisateurs connaissent maintenant très bien le site et se rendent directement aux pages désirées sans naviguer ou sans faire plusieurs appels de fichiers.

Les Archives nationales ont numérisé plus d'un million de documents, mais ce nombre ne représente qu'une fraction de leurs fonds et collections. Présentement, dans le cadre de son Programme Culture canadienne en ligne, le ministère du Patrimoine canadien accorde aux Archives une contribution de 3,65 millions de dollars sous forme de financement temporaire. Si les Archives veulent poursuivre leurs activités de numérisation, ce financement devra être maintenu sur une base permanente. Sans ce financement, les Archives nationales ne pourront ni numériser de documents, ni maintenir les ressources électroniques actuelles de leur site Web, ni promouvoir de nouvelles alliances, ni aller à la recherche de nouveaux partenariats pour la numérisation.

### **La sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique par la diffusion d'information sur les Archives nationales et leurs fonds et collections**

En 2001-2002, les Archives nationales n'ont négligé aucune occasion de s'ouvrir au monde et de mettre leurs collections en valeur. Elles ont monté des expositions, physiques et virtuelles, et participé à nombre de programmes publics qui s'adressaient à des publics variés. Elles ont aussi réexaminé leurs communications et visent à mettre davantage l'accent sur des programmes de diffusion électronique que sur les expositions.

Un plan stratégique de communication a été élaboré pour favoriser le positionnement des Archives sur la scène nationale en tant que ressource accessible, pertinente et souple, et pour mettre en valeur tout ce que les Archives nationales ont à offrir, et ce, par le biais d'un programme de sensibilisation élargi. On entreprendra, à partir de l'exercice 2002-2003, l'élaboration d'un plan d'action susceptible d'assurer le succès des activités de communication de l'institution.

En 2001-2002, les Archives ont pris des mesures concrètes pour devenir « les Archives de tout le monde », une destination pour les Canadiens, un lieu où ils peuvent se rencontrer, découvrir de l'information au sujet de leurs vies actuelles et de leur passé, utiliser cette information et la partager avec leurs concitoyens. Le samedi 16 février 2002, deux grands journaux canadiens, *The Globe and Mail* de Toronto et *La Presse* de Montréal, ont publié sous forme de publi-reportages des encarts en couleurs sur les Archives nationales. En lisant ces encarts, des milliers de lecteurs ont pu, dans le confort de leur foyer, découvrir leurs Archives nationales, cette ressource nationale, gardienne du patrimoine documentaire du gouvernement canadien et voix des Canadiens d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Les gens de Thunder Bay (Ontario) ont été ravis d'accueillir dans leur propre ville une exposition des œuvres extraordinaires de Mary Riter Hamilton, l'une des plus célèbres peintres de guerre du Canada, qui a vécu à Thunder Bay de 1889 à 1893. Le 2 octobre 2001, les Archives nationales du Canada, Les Amputés de guerre du Canada et le musée de Thunder Bay ont ouvert l'exposition intitulée *No Man's Land: The Battlefield Paintings of Mary Riter Hamilton, 1919-1922*. Dans *The Chronicle-Journal* de Thunder Bay, Tory Tronrud, directeur et conservateur du musée de Thunder Bay, écrivait que les œuvres de Mary Riter Hamilton étaient d'une grande importance non seulement pour l'histoire de l'art au Canada mais aussi pour les gens de Thunder Bay et de la région avoisinante.

#### **Les Archives nationales interpellent les jeunes Canadiens**

- L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale, Roch Carrier, et l'Archiviste national, Ian E. Wilson, de concert avec Historica, ont invité les Canadiens à prendre part au *Grand défi sur l'histoire du Canada* le 18 février 2002, à l'occasion de la Fête du patrimoine. Le questionnaire lançait un défi aux étudiants des écoles secondaires de la région de la Capitale nationale en leur posant des questions passablement difficiles sur l'histoire du Canada.
- Dans le cadre de la Semaine de la citoyenneté 2001, les Archives nationales ont présenté des ateliers de généalogie au quai 21 d'Halifax, en Nouvelle-Écosse. (Le quai 21, « Pier 21 », a été le point d'arrivée au Canada d'environ 2 000 000 d'immigrants, réfugiés et soldats rapatriés.) L'objectif de ce programme, qui s'adressait principalement à des jeunes de dix et onze ans, était de montrer l'importance de l'histoire familiale et des documents personnels. La série d'ateliers, qui a attiré deux cents élèves au cours de trois jours, a été offerte en collaboration avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Pier 21 et le bureau de la Nova Scotia Archives and Records Management.
- Chaque année, le Forum pour jeunes Canadiens rassemble à Ottawa plus de cinq cents élèves du secondaire et des cégeps de tout le pays, qui veulent apprendre comment fonctionne le gouvernement fédéral. Le programme bilingue est offert par la Fondation pour l'étude des processus de gouvernement au Canada, un organisme apolitique sans but lucratif, dont l'Archiviste national est membre. Ce dernier a adressé la parole aux participants du Forum 2002 et les a accueillis aux Archives. Les étudiants ont passé une semaine à se familiariser avec les problèmes et les défis auxquels le Gouvernement du Canada doit faire face lorsqu'il prend des décisions qui ont des répercussions sur notre présent et qui en auront sur notre avenir. De plus, ils ont eu l'occasion de comprendre le rôle des Archives nationales et l'importance des documents gouvernementaux essentiels qui y sont conservés. Ils se sont rendu compte que les Archives nationales représentent une précieuse source d'information, de preuves et de connaissances, et que, une fois revenus dans leurs provinces natales, ils pourront faire appel aux Archives nationales à tout moment, pendant leurs études, dans leur rôle au sein de la communauté, bref, durant leur vie entière.

En 2001-2002, pour des centaines de jeunes Canadiens intéressés à l'histoire du Canada, les Archives nationales ont été une destination de choix : les célébrations de la Fête du patrimoine tenues à l'édifice des Archives à Ottawa, des célébrations du Patrimoine dans plusieurs villes et régions, des visites de classes et le Forum pour jeunes Canadiens.

Le 20 mars 2002, le journal *Record News* de Smith Falls (Ontario) a publié un reportage sur la visite d'une classe de dixième année du Smith Falls District Collegiate Institute aux Archives nationales du Canada à Ottawa. Les élèves s'étaient rendus aux Archives pour faire des recherches sur les soldats dont les noms sont gravés sur le cénotaphe de Smith Falls. Ils ont été étonnés de trouver autant d'information sur les hommes de Smith Falls qui ont donné leur vie pour le Canada durant la Première Guerre mondiale. Leur projet scolaire a été une réussite, mais, plus important encore, les documents d'archives originaux et uniques que les élèves ont pu consulter aux Archives ont donné un visage aux soldats, dont ils ne connaissaient auparavant que les noms gravés sur un cénotaphe. Les élèves ont pu entrevoir la vie de ces soldats en parcourant des documents militaires, des lettres et les journaux des bataillons.

Les visiteurs qui se sont rendus aux Archives nationales ont pu y admirer des expositions mettant en montre des pièces tirées des collections des Archives. Ces expositions physiques ouvrent la porte aux fonds et collections des Archives, lesquels renferment des centaines de documents rares qui racontent notre passé.

### Les documents d'archives en montre au 395 Wellington à Ottawa

- Le 16 mai 2001, les Archives nationales ont ouvert l'exposition *Notre millénaire* pour célébrer l'acquisition du site Web du même titre, une création des Fondations communautaires du Canada. Il s'agissait du tout premier site Web que les Archives acquéraient. L'exposition mettait en valeur l'extraordinaire diversité des cadeaux que des milliers de Canadiens ont donnés à leurs communautés à l'occasion du passage au nouveau millénaire. Les cadeaux, sous forme de manuscrits et de photographies, en plus du site Web, font maintenant partie des collections des Archives nationales et constituent un cliché du Canada, une capsule historique de l'an 2000 préservée pour les générations futures.
- L'exposition *Vies sportives : Images d'athlètes canadiens*, ouverte le 21 juin 2001, mettait en valeur quelques-uns des meilleurs athlètes que le Canada ait connus. Leurs exploits étaient illustrés par divers documents d'archives, tels que des photographies, des tableaux, des textes, des cartes, des films, des enregistrements sonores et des documents gouvernementaux. Carolyn Waldo, double médaillée d'or en nage synchronisée, et l'honorable Don Boudria, président des IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie, étaient les invités d'honneur. L'exposition, qui est demeurée ouverte jusqu'en janvier 2002, coïncidait avec les IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie et le 25<sup>e</sup> anniversaire des Jeux olympiques de 1976 tenus à Montréal.
- L'exposition *Trésors de la mémoire*, l'exposition « vedette » des Archives nationales du Canada, a été renouvelée avec des documents uniques comprenant des cartes, des journaux personnels, des photographies et des films. Tous ceux qui viennent admirer cette superbe exposition font un voyage magique dans le temps : ils découvrent des gens et des événements qui ont marqué le Canada. Les enfants peuvent s'amuser dans un centre d'activité qui leur propose, entre autres choses, un jeu-questionnaire et des casse-tête.
- En collaboration avec le Service correctionnel du Canada, les Archives nationales ont présenté l'exposition *Les prisonniers du temps*. Des photos troublantes de détenus, prises par le photographe canadien Ron Levine, amènent à réfléchir aux dimensions humaines de l'incarcération et à comprendre le sort de ceux qui sont condamnés à vieillir derrière les barreaux.

Un grand nombre de Canadiens ont eu la chance de voir les trésors des Archives nationales lors d'expositions tenues dans leurs villes. En 2001-2002, les Archives ont prêté à 22 institutions culturelles canadiennes 328 documents tirés de leurs collections. Bien qu'il n'y ait pas eu de prêts au niveau international, le nombre de prêts est légèrement plus élevé que la moyenne des dernières années.

Les Archives nationales ont prêté des cartes, des gravures et des toiles au Musée Stewart au Fort Île Sainte-Hélène à Montréal (Québec) pour son exposition intitulée *À la découverte du paradis : le Pacifique sud avec Cook et Bougainville*. Elles ont aussi prêté des œuvres d'art pour l'exposition itinérante *Qu'Appelle: A Tale of Two Valleys*, présentement en montre à la Mendel Art Gallery de Saskatoon (Saskatchewan); cette exposition sera ensuite présentée à la Mackenzie Art Gallery de Regina (Saskatchewan) puis à la McMichael Canadian Art Collection de Kleinberg (Ontario). Une exposition sur l'Arctique, présentée à l'Art Gallery of Windsor et aussi présentée à l'Edmonton Art Gallery, mettait en vedette 24 des œuvres les plus précieuses que les Archives nationales possèdent sur le Grand Nord.

## **Le développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux**

Les Archives nationales versent des subventions et des contributions au Conseil canadien des archives afin d'appuyer les objectifs de plus de 800 établissements d'archives canadiens. Elles collaborent également avec le Trust pour la préservation de l'AV.ca en tant que membre d'office du conseil d'administration et du comité de direction.

En 2001-2002, le Conseil canadien des archives a accordé 1 286 896 \$ en subventions à un total de 197 associations professionnelles et conseils provinciaux et territoriaux. Ces fonds ont permis d'appuyer des projets locaux de la collectivité archivistique de tout le Canada, notamment des programmes de contrôle des fonds et collections d'archives, des programmes de formation et de perfectionnement professionnel, des programmes réservés aux projets spéciaux, des programmes de gestion et de préservation de documents d'archives canadiens et, enfin, des programmes de formation et d'information en matière de préservation.

Grâce aux 2,3 millions de dollars reçus des Archives nationales par le biais du Programme de Culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien, le Conseil canadien des archives a contribué à la création du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), un portail entièrement bilingue, lancé en octobre 2001, qui donne accès à des notices descriptives et à des documents numérisés provenant de collections d'archives canadiennes. Le RCIA illustre une fusion parfaite entre l'une des orientations stratégiques des Archives nationales, soit servir les Canadiens, et l'objectif du ministère du Patrimoine canadien de rendre accessible sur Internet un contenu culturel canadien pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada. En 2001-2002, le Conseil canadien des archives a donné son approbation à 133 projets réalisés par des établissements d'archives de tout le Canada afin de perfectionner le RCIA; il a aussi participé à la gestion de ces projets. Des mises à jour ont été apportées à la base de données du RCIA, qui contient maintenant plus de 53 000 descriptions de documents d'archives, 110 000 images numériques accompagnant les descriptions et 17 expositions virtuelles. Grâce à son interconnexion avec tous les établissements d'archives canadiens, le RCIA rend accessible sur Internet de l'information sur les documents dotés d'une valeur permanente, qui reflètent la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada.

Les Archives nationales ont continué à jouer un rôle de chef de file au sein de la communauté archivistique internationale en accueillant à Ottawa, du 2 au 5 mai 2001, le Comité exécutif du Conseil international des Archives. L'Archiviste national a présidé la réunion de la XXV<sup>e</sup> Conférence internationale de la Table ronde des archives (CITRA) tenue à Reykjavik, en Islande, en octobre 2001. Le thème de la conférence était « Archives et société : que conserver? La collecte et la sélection ». Les Archives nationales ont joint leurs efforts à ceux d'importants établissements d'archives nationaux, dont la National Archives and Records Administration des États-Unis, et à ceux de chercheurs d'université, d'experts en technologie et d'entreprises privées de l'Amérique du Nord, de l'Europe, de l'Asie et de l'Australie, pour jouer un rôle déterminant dans le projet InterPARES (Recherche internationale sur les documents permanents et authentiques créés sur support électronique), lequel est coordonné par l'Université de

la Colombie-Britannique. Tous les partenaires tireront profit de cette collaboration qui leur permettra de partager leur compétences et de développer des connaissances théoriques, des modèles de stratégies, des politiques, des normes et des outils pratiques pour aider les établissements d'archives et d'autres parties intéressées à relever les énormes défis que représente la préservation permanente des documents électroniques.

## **Résultat stratégique 4 — L'administration efficace du programme des Archives nationales**

### **Un personnel motivé et qualifié qui fournit des services de qualité**

Voulant demeurer un haut lieu d'excellence dans les domaines de l'archivistique, de la préservation, de la gestion de l'information et du service au client, les Archives nationales cherchent à maintenir un personnel compétent qui possède diverses connaissances spécialisées, à fournir un lieu de travail favorable, et ce, tout en se concentrant sur les clients et en tenant compte de pratiques administratives modernes, des valeurs, des résultats et de l'imputabilité de l'institution.

Les Archives nationales ont porté une attention toute spéciale au recrutement, au maintien de leurs effectifs et à l'apprentissage. En avril 2001, l'Archiviste national a accueilli au sein de son équipe de gestion deux membres du Programme de perfectionnement accéléré des cadres supérieurs et s'est chargé personnellement de les encadrer afin de les aider à développer leur potentiel et à assumer les responsabilités de gestionnaires supérieurs.

En élaborant le programme « Stratégie axée sur les gens », les Archives ont démontré à quel point elles se sont engagées à recruter et à maintenir des employés capables de concrétiser la vision, le mandat et les objectifs stratégiques de l'institution. Dans ce sens, elles ont commencé à préparer une « Stratégie d'apprentissage » qui porterait sur la détermination de compétences de base essentielles aux postes de cadres supérieurs. La Stratégie serait appliquée dans les secteurs de la formation, du développement et de la planification de la succession; elle s'appliquerait aussi à préciser des compétences génériques qui serviraient d'outils pour la mesure du rendement, le perfectionnement professionnel, la formation et le recrutement. Des ressources ont été réaffectées afin d'étayer les exigences des Archives nationales en matière de recrutement et de formation.

Les vingt-sept nouveaux archivistes embauchés par les Archives nationales ont pu bénéficier d'un programme spécial d'orientation et de formation. Le programme englobait une série d'activités conçues spécialement pour promouvoir leur intégration dans leur nouvel environnement de travail et dans le milieu professionnel. Un programme d'encadrement offrait aussi aux nouveaux archivistes des conseils et de l'orientation sur les façons d'aborder leur travail et de faire progresser leur carrière. On a aussi établi à leur intention un programme d'apprentissage par rotation des affectations pour les aider à se familiariser avec tous les aspects du travail archivistique et à réaliser leur objectifs en matière d'apprentissage continu.

La Commission des droits de la personne a effectué une vérification aux Archives nationales et conclu que l'institution se conformait aux douze obligations légales de la *Loi sur les droits de la personne*. Dans le cadre de leur Plan triennal d'équité en matière d'emploi, les Archives nationales ont pris des mesures pour corriger une situation qui ne reflétait pas tous les aspects de la diversité canadienne. Ainsi, cinq pour cent des vingt-sept nouveaux archivistes embauchés sont des personnes ayant une invalidité et onze pour cent appartiennent à des minorités visibles. Les Archives ont aussi offert à tous les gestionnaires responsables du recrutement, à tous les superviseurs et à tous les agents des ressources humaines un atelier intitulé « Entrevues de sélection impartiales fondées sur les compétences ». Les objectifs de l'atelier étaient les suivants : aider les participants à acquérir les habiletés nécessaires pour augmenter la fiabilité, la validité et l'équité du processus de dotation; sensibiliser les gestionnaires aux différences et les aider à comprendre le concept de la diversité.

Avec leur nouvelle équipe de gestion, les Archives nationales ont confirmé leur vision, leurs valeurs et leurs orientations stratégiques, et elles ont priorisé les activités qui les aideront à relever leurs défis et à obtenir des résultats. Elles ont mis l'accent sur l'une des leurs plus importantes valeurs, soit le service au public, ainsi que sur l'importance du rôle du personnel quand il s'agit de servir les Canadiens et de les relier à leur passé.

Les Archives ont continué à faire des progrès dans la mise en application de l'une des grandes priorités gouvernementales, soit la fonction moderne de contrôleur, cette initiative de réforme de la gestion qui met l'accent sur la saine gestion des ressources et la prise de décisions efficace. À cette fin, les Archives nationales ont complété une évaluation afin d'identifier leur capacité actuelle dans certains secteurs clés de leur gestion. Dorénavant, elles chercheront plutôt à identifier les secteurs d'activité prioritaires et à élaborer un plan d'action pour améliorer la capacité de gestion dans ces secteurs clés. Grâce à cette initiative, les pratiques de gestion iront en s'améliorant, on s'attardera plus longtemps sur les résultats et l'argent des contribuables sera dépensé de façon responsable dans un cadre d'imputabilité.

La Stratégie d'information financière (SIF) a été mise en vigueur et, pour la première fois, les Archives nationales ont produit, pour l'exercice 2001-2002, des états financiers basés sur la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de la SIF, une valeur monétaire a été attribuée à tous les biens du gouvernement du Canada, à l'exception des biens en information. Cette exclusion a des répercussions énormes sur les Archives nationales, puisque l'institution possède des collections considérables sous forme d'information. Même si, dans le bilan financier du gouvernement du Canada, la SIF a attribué une valeur monétaire très basse aux collections des Archives nationales, il reste que ces collections ont en réalité une valeur inestimable, une valeur légale, une valeur de preuve, une valeur culturelle; on pourrait aller jusqu'à dire qu'elles représentent l'un des biens les plus précieux du Canada dans l'économie du savoir du XXI<sup>e</sup> siècle.

## **Une utilisation accrue des ressources d'information et des technologies de l'information**

De l'intégration des directions de technologie de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale a résulté une nouvelle direction commune des services de technologie de l'information, desservant les deux institutions. L'exercice 2001-2002 a marqué la première année d'opération de cette nouvelle direction. La fusion des deux directions a eu plusieurs avantages : la réduction du personnel de soutien; la rationalisation du soutien aux technologies de l'information; le partage et la fécondation réciproque de l'expertise en technologies de l'information entre les deux organismes; la normalisation de l'infrastructure des technologies de l'information; et des économies dans l'achat de permis d'utilisation de logiciels. La fusion a aussi aidé les deux institutions à mieux répondre aux besoins des Canadiens en leur offrant des produits et des services avec plus de rapidité.

## **La mise en œuvre d'une stratégie de logement à long terme**

Il y a une tâche extrêmement importante et cruciale dont les Archives nationales doivent s'acquitter : trouver des locaux et des installations convenables pour y entreposer leurs collections en toute sécurité. Non seulement ces nouvelles installations aideront-elles les Archives nationales à mieux exécuter leur mandat, elles protégeront la santé et la sécurité du personnel, des visiteurs et des clients.

Les Archives nationales ont collaboré étroitement avec le ministère du Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale et Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour déterminer les exigences à long terme en matière d'installations et pour en arriver à diverses options capables de répondre aux besoins communs des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale. Les deux institutions ont un besoin pressant d'espace pour y loger leurs collections en toute sécurité, pour y exécuter leur travail, pour y accueillir le grand public et pour y loger convenablement leur personnel. Ces options seront présentées à un comité directeur à l'été 2002.

Le 22 mars 2001, le Conseil du Trésor a approuvé le projet préliminaire des Archives nationales et de TPSGC pour la construction d'une nouvelle installation destinée aux films sur nitrate, afin de bien protéger cette partie du patrimoine cinématographique et photographique du Canada. La nouvelle installation sera construite d'ici la fin de 2003 à un coût approximatif de dix millions de dollars.

## **Résultat stratégique 5 — Le Musée du portrait du Canada**

Les Canadiens attendent avec impatience l'ouverture, en 2005-2006, du Musée du portrait du Canada, une nouvelle institution associée des Archives nationales. Le Musée sera situé au 100 de la rue Wellington à Ottawa, juste en face de la Colline du Parlement. En créant le nouveau Musée du portrait, le gouvernement canadien a confirmé son engagement à maintenir les Archives nationales comme haut lieu d'excellence et à célébrer les Canadiens par le biais des précieux portraits qui sont conservés aux Archives nationales.

En avril 2001, les Archives ont nommé une directrice intérimaire du Musée du portrait du Canada. Depuis cette date, une équipe de travail a été mise sur pied et une stratégie de développement et de partenariat pour le Musée a été établie. Des représentants du Musée du portrait du Canada ont rencontré des cadres du gouvernement canadien et des dirigeants du secteur privé pour leur faire connaître le Musée et explorer la possibilité d'éventuels partenariats. Le programme d'acquisitions a été établi et s'est immédiatement révélé prometteur lorsque des donateurs et des vendeurs ont proposé d'importants portraits pour le Musée. Voici quelques portraits qui ont été acquis par le Musée du portrait et les Archives nationales : Roy Herbert, First Baron Thomson of Fleet, par John Bratby, 1967; Nicol Hugh Baird et son épouse, Mary Telfer (née White), avec leur fille Mary, par Nelson Cook, 1833; et un chasseur de Terre-Neuve par Paul-Émile Miot, 1857.

En ce qui a trait à l'initiative d'aménagement des locaux du Musée, il y a eu un bon progrès dans les démarches pour le choix d'un architecte, qui présentera des croquis, et pour l'obtention d'estimations assez précises pour les travaux de construction. On s'attend à recevoir à l'automne 2003 l'approbation finale autorisant le début de la construction et on prévoit que la construction sera terminée au cours de l'exercice financier 2005-2006.

« De Wilfrid Laurier à Mr. Dressup et de Wayne Gretzky à Leonard Cohen en passant par Pauline Johnson et Julie Payette, le Musée du portrait donnera au public une excellente occasion de connaître le visage de ceux qui nous ont précédés et de célébrer la mémoire de gens de divers horizons qui ont contribué à bâtir ce pays et à enrichir son histoire. » (*La Presse*, publi-reportage pour les Archives nationales du Canada, le samedi 16 février 2002) Les Canadiens peuvent obtenir un avant-goût de ce que le Musée du portrait du Canada leur offrira et se tenir au fait des progrès à l'adresse [www.portraits.ca](http://www.portraits.ca).

## Annexe A — Aperçu du rendement financier

Le Budget principal des dépenses des Archives nationales pour 2001-2002 s'élevait à 50 834 000 \$, y compris les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Les Archives nationales ont reporté environ 1,8 million de dollars du budget des dépenses de 2000-2001 au budget des dépenses pour l'année 2001-2002. Elles ont également reçu environ 2,4 millions de dollars pour les augmentations de salaire accordées à la suite d'ententes résultant des conventions collectives. D'autres montants temporaires ont été reçus au cours de l'année pour des projets spécifiques, incluant :

- un transfert de 1,2 million de dollars du ministère du Patrimoine canadien pour l'Initiative sur le contenu culturel canadien numérisé et un transfert de 2,3 millions de dollars pour des contributions au Conseil canadien des Archives dans le cadre du développement du Réseau canadien d'information archivistique;
- 6,0 millions de dollars pour l'acquisition de la collection Winkworth;
- 0,4 million de dollars pour l'expansion du Centre fédéral de documents de la ville de Québec;
- un transfert de 0,4 million de dollars du Bureau du Canada pour le millénaire pour la numérisation des journaux personnels de W. L. Mackenzie King.

Ces ajustements, et d'autres ajustements, ont porté le total des fonds disponibles à 65 266 223 \$, excluant les montants disponibles provenant de la disposition des biens de la Couronne (voir le Tableau 1).

Les Archives nationales administrent leur programme par le biais de quatre secteurs d'activité. Trois d'entre eux, Acquisition et gestion de documents d'archives, Gestion de l'information gouvernementale et Services, sensibilisation et appui, représentent 75 % des dépenses totales de l'organisme (voir Tableau 2). Le secteur d'activité Services généraux inclut les ressources utilisées pour fournir des services sans frais à la Bibliothèque nationale; en 2001-2002, ces ressources s'élevaient à environ 5,1 millions de dollars.

Les Archives nationales ont obtenu des recettes de 212 532 \$ provenant principalement de la vente de photocopies des documents d'archives (voir le Tableau 4). Les Archives ont également reçu au cours de l'année un montant de 223 134 \$ provenant de la disposition de biens de la Couronne, dont 223 129 \$ ont été utilisés pour les opérations générales.

## Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés

Durant la période 2001-2002, les Archives nationales ont reçu des autorisations supplémentaires à la suite d'un transfert du ministère du Patrimoine canadien au montant de 6,0 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars sont inclus dans le Budget principal des dépenses pour 2001-2002, et un transfert de 0,4 millions de dollars du Bureau du Canada pour le millénaire pour la numérisation des journaux personnels de W. L. Mackenzie King. D'autres ressources financières ont été attribuées aux Archives nationales lors des Budgets supplémentaires des dépenses pour l'acquisition de la collection Winkworth et l'expansion du Centre fédéral de documents de la ville de Québec.

<b>Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)</b>				
<b>Crédit</b>		<b>2001-2002</b>		
		<b>Dépenses prévues</b>	<b>Autorisations totales</b>	<b>Dépenses réelles</b>
<b>Archives nationales</b>				
55	Dépenses de fonctionnement	57 021,0	59 313,2	<b>58 374,0</b>
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés(ées)	5 713,0	5 953,0	<b>5 953,0</b>
<b>Total de l'organisme</b>		<b>62 734,0</b>	<b>65 266,2</b>	<b>64 327, 0</b>

Note : Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires. Ce total ne comprend pas les produits de la disposition des biens en surplus de la Couronne (223,1 \$).

## Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues pour l'organisme par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars) 2001-2002							
Secteurs d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	
<b>Acquisition et gestion de documents d'archives</b>							
(Dépenses prévues)	229	18 410, 0	-	-	18 410, 0	-	18 410, 0
(Autorisations totales)	245	24 169, 8	-	-	24 169, 8	-	24 169, 8
<b>(Réelles)</b>	<b>245</b>	<b>24 418, 2</b>	-	-	<b>24 418, 2</b>	-	<b>24 418, 2</b>
<b>Gestion de l'information gouvernementale</b>							
(Dépenses prévues)	121	9 523, 0	-	-	9 523, 0	-	9 523, 0
(Autorisations totales)	128	8 190, 2	-	-	8 190, 2	-	8 190, 2
<b>(Réelles)</b>	<b>128</b>	<b>7 537, 6</b>	-	-	<b>7 537, 6</b>	-	<b>7 537, 6</b>
<b>Services, sensibilisation et appui</b>							
(Dépenses prévues)	113	13 846, 0	-	1 765, 0	15 611, 0	-	15 611, 0
(Autorisations totales)	125	12 490, 0	-	4 065, 0	16 555, 0	-	16 555, 0
<b>(Réelles)</b>	<b>125</b>	<b>12 399, 0</b>	-	<b>4 065, 0</b>	<b>16 464, 0</b>	-	<b>16 464, 0</b>
<b>Services généraux</b>							
(Dépenses prévues)	151	19 190, 0	-	-	19 190, 0	-	19 190, 0
(Autorisations totales)	117	16 599, 4	-	-	16 599, 4	-	16 599, 4
<b>(Réelles)</b>	<b>117</b>	<b>16 130, 2</b>	-	-	<b>16 130, 2</b>	-	<b>16 130, 2</b>
<b>Total</b>							
(Dépenses prévues)	614	60 969, 0	-	1 765, 0	62 734, 0	-	62 734, 0
(Autorisations totales)	615	61 449, 4	-	4 065, 0	65 514, 4	-	65 514, 4
<b>(Réelles)</b>	<b>615</b>	<b>60 485, 1</b>	-	<b>4 065, 0</b>	<b>64 550, 1</b>	-	<b>64 550, 1</b>
<b>Autres recettes et dépenses</b>							
<b>Recettes affectées au Trésor</b>							
(Dépenses prévues)							-
(Autorisations totales)							(125, 0)
<b>(Réelles)</b>							<b>(212, 5)</b>
<b>Coût des services fournis par d'autres ministères</b>							
(Dépenses prévues)							22 765, 0
(Autorisations totales)							25 977, 2
<b>(Réelles)</b>							<b>25 977, 2</b>
<b>Coût net du programme</b>							
(Dépenses prévues)							85 374, 0
(Autorisations totales)							91 279, 1
<b>(Réelles)</b>							<b>90 314, 8</b>
Note : Les chiffres en <i>italique</i> correspondent aux autorisations totales de 2001-2002 (Budget principal des dépenses, Budgets supplémentaires des dépenses et des produits de la disposition des biens en surplus de la Couronne). Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses réelles. <b>Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.</b>							

## Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues pour l'organisme par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
			Acquisition et gestion de documents d'archives	14 523, 6	15 322, 5
Gestion de l'information gouvernementale	7 009, 1	7 522, 5	9 523, 0	8 190, 2	<b>7 537, 6</b>
Services, sensibilisation et appui	10 912, 7	13 569, 1	15 611, 0	16 555, 0	<b>16 464, 0</b>
Services généraux	17 006, 4	16 621, 0	19 190, 0	16 599, 4	<b>16 130, 2</b>
<b>Total</b>	<b>49 451, 8</b>	<b>53 035, 1</b>	<b>62 734, 0</b>	<b>65 514, 4</b>	<b>64 550, 1</b>

Note : Les « autorisations totales » correspondent à la somme du Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et des produits de la disposition des biens en surplus de la Couronne.

## Tableau 4 : Recettes

L'augmentation en popularité du site Web des Archives nationales au cours des deux dernières années a contribué à une croissance significative de la demande pour des photocopies de divers documents d'archives. Les revenus au cours de l'année 2000-2001 avaient augmenté de 47 200 \$, ou 26,7 %, par rapport aux revenus de l'an 1999-2000, tandis qu'en 2001-2002, il y a eu une légère baisse de revenus, soit 11 700 \$, ou 5,2 %, par rapport à l'année 2000-2001.

Recettes par secteur d'activité					
Recettes non disponibles par secteur d'activité (en milliers de dollars) 2001-2002					
Secteurs d'activité	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	2001-2002		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
			Acquisition et gestion de documents d'archives	177, 0	224, 2
<b>Total partiel</b>	177, 0	224, 2	125, 0	125, 0	<b>212, 5</b>
Non prévues	-	-	-	87, 5	-
<b>Total des recettes non disponibles</b>	<b>177, 0</b>	<b>224, 2</b>	<b>125, 0</b>	<b>212, 5</b>	<b>212, 5</b>

Note : « Recettes non disponibles » n'inclut pas les recettes provenant de la disposition des biens de la Couronne. Les recettes de l'année 2001-2002 étaient de 223, 1 \$. Le montant dépensé durant l'année en cours était de 223, 1 \$. Cette dépense est incluse dans les dépenses de fonctionnement.

## Tableau 5 : Paiements de transfert

Dans le cadre du développement du Réseau canadien d'information archiviste (RCIA), les contributions octroyées au Conseil canadien des archives avaient été augmentées de 700 000 \$ en 2000-2001, et elles l'ont été de 2,3 millions de dollars en 2001-2002. L'augmentation des contributions de 2001-2002 provient d'un transfert du ministère du Patrimoine canadien.

<b>Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)</b>					
<b>Secteur d'activité</b>	<b>Dépenses réelles 1999-2000</b>	<b>Dépenses réelles 2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>		
			<b>Dépenses prévues</b>	<b>Autorisations totales</b>	<b>Dépenses réelles</b>
<b>SUBVENTIONS</b>					
Services, sensibilisation et appui	625, 0	625, 0	625, 0	625, 0	<b>625, 0</b>
<b>Total des subventions</b>	<b>625, 0</b>	<b>625, 0</b>	<b>625, 0</b>	<b>625, 0</b>	<b>625, 0</b>
<b>CONTRIBUTIONS</b>					
Services, sensibilisation et appui	1 139, 8	1 840, 0	1 140,0	3 440, 0	<b>3 440,0</b>
<b>Total des contributions</b>	<b>1 139, 8</b>	<b>1 840, 0</b>	<b>1 140, 0</b>	<b>3 440,0</b>	<b>3 440,0</b>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>1 764, 8</b>	<b>2 465, 0</b>	<b>1 765, 0</b>	<b>4 065, 0</b>	<b>4 065, 0</b>
Note : Les Archives nationales octroient des subventions et des contributions au Conseil canadien des Archives.					

## Annexe B — Autres renseignements

### Lois appliquées par les Archives nationales du Canada

L'Archiviste national est le seul responsable de l'application de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, L.R.C., 1995, c.1 (3<sup>e</sup> suppl., c. N-2.5). Il a une responsabilité partagée à l'égard de l'application des lois suivantes : *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C., 1985, c. A-1 et *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C., 1985, c. P-21.

### Références

*Les sources de notre histoire : Orientations stratégiques à l'aube du nouveau millénaire – Les Archives nationales du Canada 2000-2003*. Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000. ([www.archives.ca/04/0427\\_f.html](http://www.archives.ca/04/0427_f.html))

*Plaidoyer en faveur d'une stratégie de gestion de l'information pour le gouvernement du Canada*, rapport rédigé par D. Scott Campbell & Associates Inc., Andrew Lipchak et John McDonald pour les Archives nationales du Canada, 10 mai 2002.  
[www.archives.ca/06/docs/action\\_f.pdf](http://www.archives.ca/06/docs/action_f.pdf)

### Renseignements supplémentaires

Archives nationales du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0N3

Renseignements généraux : (613) 995-5138

Numéro sans frais : 1-866-578-7777

Une version électronique de ce rapport est accessible à l'adresse [www.archives.ca](http://www.archives.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce document, prière de communiquer avec :

Françoise Bouvier, directrice  
Bureau de la gestion stratégique  
Tél. : (613) 992-7545  
Télec. : (613) 992-9010  
Courriel : [fbouvier@archives.ca](mailto:fbouvier@archives.ca)

Pour tout renseignement au sujet des Archives nationales, communiquer avec :

Gabrielle Blais, directrice générale  
Direction des services à la clientèle et de l'accès  
Tél. : (613) 996-3405  
Télé. : (613) 995-0919  
Courriel : [gblais@archives.ca](mailto:gblais@archives.ca)

Jocelyne Cormier, directrice générale  
Direction de la préservation  
Tél. : 953-7701  
Télé. : 953-0070  
Courriel : [jcormier@archives.ca](mailto:jcormier@archives.ca)

Marilyn Osborne, directrice générale  
Direction des documents gouvernementaux  
Tél. : (613) 992-7287  
Télé. : (613) 995-9518  
Courriel : [mosborne@archives.ca](mailto:mosborne@archives.ca)

Peter Bruce, directeur général  
Direction des services de technologie de  
l'information  
Bibliothèque nationale du Canada  
Tél. : (819) 997-7223  
Télé. : (819) 992-7657  
Courriel : [Peter.Bruce@nlc-bnc.ca](mailto:Peter.Bruce@nlc-bnc.ca)

Omer Boudreau, directeur général  
Direction des archives canadiennes  
Tél. : (613) 992-3882  
Télé. : (613) 992-5830  
Courriel : [oboudreau@archives.ca](mailto:oboudreau@archives.ca)

Lilly Koltun, directrice intérimaire  
Musée du portrait du Canada  
Tél. : (819) 947-4470  
Télé. : (819) 995-0179  
Courriel : [lkoltun@archives.ca](mailto:lkoltun@archives.ca)

Paul Girard, directeur général  
Direction des services corporatifs (6)  
Tél. : (613) 996-2671  
Télé. : (613) 992-8348  
Courriel : [pgirard@archives.ca](mailto:pgirard@archives.ca)